

Oliv Robitaille 15.1.86  
Mess. en chef  
QUEBEC

POUR LA DIPEPSIE OU  
MAUVAISE DIGESTION,  
BUVEZ L'EAU ST-LÉON  
APRÈS CHAQUE REPAS,  
ET AVANT DÉJEUNER  
POUR LA CONSTI-  
PATION.

Gingras, Langlois & Cie  
Vis-à-vis l'Archevêché.

# LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

POUR LA DIPEPSIE OU  
MAUVAISE DIGESTION,  
BUVEZ L'EAU ST-LÉON  
APRÈS CHAQUE REPAS  
ET AVANT DÉJEUNER  
POUR LA CONSTI-  
PATION.

Gingras, Langlois & Cie  
Vis-à-vis l'Archevêché.

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

LUNDI, 9 AOUT 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

## Chez BERCEVIN,

35 à 45, Rue Notre-Dame,  
BASSE-VILLE,

Pour \$9.00 seulement

l'on vous confectionne sur commande

UN CHIC HABILLEMENT

en flanelle d'été dans les plus nouveaux patrons.

CES HABILLEMENTS SONT

INSURPASSABLES SOUS

LE RAPPORT D'ÉLÉ-

GANCE ET DE

CONFORT

POUR LES CHALEURS.

28 avril 1886.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

38

## EUGENE ARAM

LIVRE TROISIEME

CHAPITRE III

(Suite.)

—Je vais percer un baril à votre attention et nous dresserons nos plans de campagne pour la défense de cette nuit. Jacobina, viens viens donc.

De peur que, semblables à des lions, ils Et ne te hachent en petits morceaux, Lorsqu'il n'y aura personne pour te servir, Et te délivrer de leur étreinte.

—Comment, déjà en patrouille ? dit le squire ; vos hommes seront fatigués avant qu'on ait besoin d'eux réservez leur ardeur pour la nuit.

—Oh ! votre Honneur, je viens seulement de réunir les recrues ; et nous allons chez moi pour nous concerter un peu. Ah ! quel dommage que le caporal ne soit pas ici ! Il se rait pour nous la ferretresse du juste. Je fais de mon mieux pourtant pour le remplacer. Jacobina, mon enfant, tiens-toi ; je ne puis pas dire je sois très-fort sur le maniement du fusil, mais je pense bien que ça peut s'apprendre tout d'un coup, à la minute.

—Un cœur brave, Pierre, est la meilleure préparation, dit le squire. —Et ajouta Pierre vivement que dit l'honorable M. Sternhold dans le psaume quinze, verset cinq :

Marche avec calme et fermeté sous la conduite de Dieu dans le chemin de la vérité. Et ta main droite te fera faire des actions glorieuses et terribles.

Peters cita ces deux vers en fronçant le sourcil d'un air superbe ; lorsqu'il prononça le second, il brandit son arme, ce qui électrisa son petit détachement. La troupe guerrière, faisant entendre un murmure d'approbation et d'enthousiasme, se mit en marche pour le *Chien mou-cheté*.

Lester et son compagnon aperçurent bientôt Madeleine et Eléonore à la fenêtre de la grande salle du manoir. Madeleine fut la première à s'élever d'un pas agile pour aller saluer leur retour ; et, malgré tout les traits du savant s'éclaircissant quand il vit cet œil brillant, ces lèvres entr'ouvertes, ces traits animés, et la joie pure et innocente qu'elle ressentait en l'apercevant.

—Madeleine avait toujours été pleine de confiance dans l'avenir. D'un naturel sérieux et réfléchi, elle avait cependant toujours vu la vie sous ses couleurs les plus brillantes ; jamais elle n'avait éprouvé le moindre sentiment de crainte en pensant à l'avenir ; elle vivait calme et heureuse s'abandonnant aux plus douces espérances. C'était une de ces âmes qui se laissent guider avec confiance et avec bonheur par tous ceux qu'elles aiment, et qui ne redoutent aucune des vicissitudes de cette vie. Cette douce indolence de l'esprit était un des plus beaux traits de son caractère car il y a quelque chose de généreux dans les natures qui ne se laissent jamais abattre. Ce n'est pas leur propre existence qui les occupe, elles ne détruisent pas le calme de leur vie présente par les soucis égoïstes, les craintes et les calculs d'avenir. Si elles s'inquiètent, c'est pour un autre ; mais aussi quelle entière confiance dans l'affection et le cœur de cet autre !

C'était cette disposition d'esprit de Madeleine qui toujours réjouissait, mais aussi tourmentait toujours le cœur farouche de son amant. Lorsqu'elle se suspendait toute joyeuse à son bras on lui témoignait tout le bonheur qu'elle éprouvait de le voir sain et sauf après tous ces dangers, et que bientôt elle eût même oublié qu'on avait eu des causes d'alarme, son cœur éprouva un sentiment d'horreur et de sombre désespoir. "Si cette pauvre et inno-cente jeune fille, pen-

sait-il, pouvait seulement se douter que je suis dans ce moment entouré de dangers auxquels je ne vois aucun moyen d'échapper ! J'aurais beau l'éloigner ; il me semble que le coup fatal doit finir par me frapper. Si elle savait seulement de quelle manière terrible je suis intéressé dans tous les crimes qui viennent de se commettre ; car, si ces malfaiteurs sont pris il y en a un qui probablement m'entraînera dans sa ruine ; cet homme me tient pieds et poings liés ; cet homme inaccessible à la pitié que lui importe que le coup qui l'attendra doivent me briser moi-même ? Grand Dieu ! de quel côté que je me tourne, je ne vois que le désespoir ! Cependant elle... elle se suspend à mon bras ; et quand elle me regarde, elle ne voit dans le monde que l'espérance !

Pendant que ces sombres pensées occupaient son esprit, Madeleine l'entraîna dans les allées les plus reculées du jardin pour lui montrer quelques fleurs qu'elle avait transplantées. Quand au bout d'une heure ils rentrèrent au manoir, les deux yeux et les paroles de la jeune fille avaient exercé une telle influence sur Aram que, s'il n'avait pas tout à fait oublié la situation dans laquelle il se trouvait, il entrevoyait du moins avec plus de calme et de confiance quelques chances de salut.

Le dîner fut aussi gai que d'habitude, et quand Aram et son hôte se trouverent en tête-à-tête après le repas, à boire avec modération quelques verres de vieux vin, le savant proposa à Lester d'aller faire un tour de promenade avant qu'il fit tout à fait sombre. Le squire consentit avec plaisir, et ils se dirigèrent vers la campagne. Lester s'aperçut bientôt qu'Aram était préoccupé, et qu'il éprouvait un embarras réel à s'expliquer franchement ; cependant le savant lui dit sans autre préambule :

— "Mon cher ami, je ne sais pas demander, ainsi permettez moi de vous présenter ma requête le plus simplement possible. Vous m'avez dit que vous aviez l'intention de donner une dot à Madeleine ; je pourrais bien m'en passer, et je voudrais bien le faire ; mais si vous pouviez m'avancer une partie de cette somme comme prêt, si vous aviez trois cents livres dont vous puissiez disposer... — Pas un mot de plus, Eugène, je vous comprends, dit le squire en l'interrompant : j'ai le double de cette somme à votre disposition. J'aurais dû penser que les préparatifs de votre prochain mariage vous avaient induit en dépense, demain je puis vous remettre six cents livres sterling."

Les yeux d'Aram brillaient de joie. "C'est trop, beaucoup trop, mon généreux ami, dit-il, la moitié me suffira, mais j'ai une ancienne dette qui me tourmente, et c'est demain ou plutôt lundi matin que je dois la payer."

— "C'est une affaire arrangée, dit Lester, on s'appuyant légèrement sur le bras d'Aram. Puisque nous sommes sur ce sujet, ajouta-t-il, laissez-moi vous dire quel est le cadeau que j'ai l'intention de vous faire, à vous et à ma chère Madeleine ; c'est peu de chose, mais mes propriétés reviennent de droit à Walter, elles ont peu de valeur, et ce que je vous donne est la moitié de mes épargnes depuis bien des années."

Alors le squire lui nomma une somme ; quelque faible qu'elle paraisse au lecteur, c'était à cette époque une dot très-respectable pour la fille d'un petit seigneur de village ; c'était de plus un généreux sacrifice de la part d'un père qui avait à peine sept cents livres sterling de revenu. La somme indiquée par lui était le double de celle qu'il allait prêter ; ce prêt faisait naturellement partie de la dot. Une somme égale était destinée à Eléonore.

"Pour vous dire toute la vérité, reprit le squire, il faudra que vous m'accordiez un peu de temps pour le reste. L'année dernière, ne pensant pas avoir besoin si tôt de cet argent, j'ai acheté la ferme de *Winclose* pour dix-huit cents livres sterling. A la fin de l'année je pourrai payer les six cents livres qui sont la seconde moitié de votre part ; les deux autres qui forment la dot d'Eléonore resteront hypothéqués sur la ferme elle-même."

Entre nous, ajouta le squire, j'espère bien que je n'aurai pas beaucoup à me presser pour son compte. Quand Walter reviendra, je pense que tout s'arrangera et que les choses prendront une tournure qui amènera l'accomplissement de l'un de mes vœux les plus chers. Je suis convaincu qu'Eléonore est justement la personne qui lui convient et à moins que dans ses voyages il ne s'amourache de quelque autre femme, je suis certain qu'il s'en apercevra bientôt aussitôt son retour. J'ai l'intention de lui écrire peu après votre mariage, et de lui faire promettre de venir nous voir dans tous les cas à Noël. Ah ! mon cher Eugène, nous formerons alors un cercle bien heureux, n'est-ce pas ?

Soyez sûr que nous ne manquerons pas d'aller chez vous vous demander l'hospitalité et mettre à l'épreuve les talents de femme de ménage de Madeleine."

(A suivre).

## LISZT ET CHOPIN

L'anecdote suivante que nous prenons dans *La Presse* ne manque pas d'actualité.

"C'était dans un château de B..., près d'un endroit appelé "la Vallée Noire." La maîtresse du logis, femme illustre entre toutes par son génie et par son talent, mais aimée plus encore qu'admiree par ceux qui connaissaient la suprême bonté de son cœur, donnait alors l'hospitalité à Chopin qu'elle avait positivement arraché des griffes de la mort. Il y eut cette année-là, au château de N..., une réunion d'artistes comme il est rare d'en rencontrer. Liszt y vint avec une étoile du monde parisien, nommée alors Arabella et qui depuis, sous son autre nom, a conquis une place distinguée dans la littérature. On y voyait encore la sublime cantatrice Pauline V..., Eugène D..., l'illustre peintre romantique, B..., le grand acteur et plusieurs autres célébrités.

L'hospitalité y était confortable et la liberté absolue. Chacun faisait ce qu'il voulait. Liszt et Chopin composaient ; Pauline V... étudiait son rôle du *Prophète*, la maîtresse de la maison écrivait un roman ou un drame ainsi des autres. A six heures on se réunissait pour dîner et l'on ne se quittait plus jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Chopin jouait rarement. Il ne se décidait à se faire entendre que quand il était sûr de la perfection. Pour rien au monde il n'eût consenti à jouer médiocrement. Liszt au contraire, jouait toujours, bien ou mal.

Un soir du mois de mai, entre onze heures et minuit, la société était réunie dans le grand salon. Les larges fenêtres étaient ouvertes ; il faisait un beau clair de lune, les rossignols chantaient, un parfum pénétrant de roses et de réséda entraînait par bouffées dans la chambre. Liszt jouait un nocturne de Chopin et, suivant sa coutume, le brodit à sa manière, y mêlant des trilles, des trémolos et des points d'orgue qui ne s'y trouvaient pas. A plusieurs reprises, Chopin avait donné des signes d'impatience ; enfin, n'y tenant plus, il s'approche du piano et dit à Liszt avec son flegme anglais :

— "Je t'en prie, mon cher, si tu me fais l'honneur de jouer un morceau de moi, joue ce qui est écrit, ou bien, joue autre chose ; il n'y a que Chopin qui ait le droit de changer Chopin."

— "Eh ! bien, joue toi-même !" dit Liszt, en se levant, un peu piqué. — "Volontiers, dit Chopin."

En ce moment, la lampe fut éteinte par une plâtrière étourdie qui était venue s'y brûler les ailes. On voulut la rallumer. — "Non ! s'écria Chopin. Au contraire, éteignez toutes les bougies, — le clair de lune me suffit. Alors il joua... il joua une heure entière. Vous dire comment c'est ce que nous voulons pas essayer. Il y a des émotions que l'on éprouve et qu'on est impuissant à traduire. Les rossignols se taisaient pour l'écouter ; les fleurs buvaient comme une divine rosée ces sons venus du ciel ; l'auditoire, dans une muette extase, osait à peine respirer lorsque l'enchantelement finit, tous les yeux étaient baignés de larmes, surtout ceux de Liszt. Il serra Chopin dans ses bras en s'écriant :

— "Ah ! mon ami, tu avais raison ! Les œuvres d'un génie comme le tien sont sacrées ; c'est une profanation que d'y toucher. Tu es un vrai poète et je ne suis qu'un saltimbanque. — Allons donc ! reprit vivement Chopin ; nous avons chacun notre genre, voilà tout. Tu sais bien que personne au monde ne peut jouer comme toi Weber et Beethoven. Tiens, je t'en prie, joue moi l'adagio en ut dièze majeur de Beethoven, mais fais cela sérieusement, comme tu sais le faire, quand tu veux."

Liszt joua cet adagio et y mit toute son âme, toute sa volonté. Alors se manifesta dans l'auditoire un autre genre d'émotion ; on pleura, on sanglota, mais ce n'était plus de ces larmes douces comme celles que Chopin avait fait couler, c'était de ces *pleurs cruels* dont parle Othello. La mélodie du second artiste ne s'instituait pas doucement dans le cœur, elle s'y enfonçait brusquement comme un poignard. Ce n'était plus une élégie, c'était un drame.

Cependant Chopin crut avoir éclipse Liszt ce soir-là. Il s'en vanta en disant : "Comme il était vexé !" (textuelle). Liszt apprit le mot et s'en vengea on artiste spirituel qu'il était. Voici le tour original qu'il imagina quatre ou cinq jours après. La société était réunie à la même heure, c'est-à-dire vers minuit. Liszt supplia Chopin de jouer. Après beaucoup de façons, Chopin y con-

sentit. Liszt alors demanda qu'on éteignit toutes les lampes, toutes les bougies et que l'on baissât les rideaux pour que l'obscurité fût complète. C'était un caprice d'artiste, on fit ce qu'il voulait. Mais, au moment où Chopin allait se mettre au piano Liszt lui dit rapidement quelques mots à l'oreille et prit sa place. Chopin, qui était très loin de deviner ce que son camarade voulait faire, se plaça sans bruit sur un fauteuil voisin. Alors Liszt joua exactement toutes les compositions que Chopin avait fait entendre dans la mémorable soirée dont nous avons parlé, mais il sut les jouer avec une si merveilleuse imitation du style et de la manière de son rival qu'il était impossible de ne pas s'y tromper ; et, en effet, tout le monde s'y trompa. Le même enchantement, la même émotion se renouvelèrent. Quand l'extase fut à son comble, Liszt frota vivement une allumette et mit le feu aux bougies du piano. Il y eut, dans l'assemblée un cri de stupefaction.

— "Quoi ! c'est vous ? — Comme vous voyez. — Mais nous avons cru que c'était Chopin ! — Qu'en dis-tu ? dit Liszt à son rival. — Je dis comme tout le monde ; moi aussi j'ai cru que c'était Chopin. — Tu vois, dit le virtuose en se levant, Liszt peut être Chopin quand il veut ; mais Chopin pourrait-il être Liszt ?

C'était un défi, mais Chopin ne voulut pas ou n'osa pas l'accepter. Liszt était vengé.

## LE TOREADOR

Il était temps que cette persécution cessât. Elle avait déjà trop duré. Miss Laura ne la tolérerait pas un jour de plus. Elle ne tenait pas à devenir la fable de tout Madrid.

Or, c'était là le risque qu'elle courait, tout simplement. Oui, c'était elle que les cavaliers se montrent dans la rue d'un imperceptible signe de tête, celle que les manolos se désignent du bout de l'éventail avec des chuchotements dont on devine l'impertinence, tandis que ses alertes trotteurs l'emportent dans la grande allée du Prado, étendue sur les cousins de sa calèche, impassible et fière, avec cette fixité vague du regard que donne d'autant plus à penser, qu'elle ne pense à rien... "Elle, vraiment ? Sur mon âme, ma chère ; c'est d'elle que l'illustre Enrico est fou. Elle est ici ; gageons qu'il ne sera pas cinq minutes sans paraître... Tenez, le voilà !"

Enrico, un toréador, un homme qu'on va voir au cirque pour de l'argent, presque un histrion !... Un histrion superbe, par exemple ; pas de ceux qui font rire ; non, de ceux qui font frissonner. Un de ces tragédiens muets qui n'ont qu'un rôle, toujours le même, mais quel rôle !... Dans l'arène, où le sang ruisselle, où les chevaux évanoués gisent inertes, le taureau s'est campé sur ses quatre pattes, le mufle au vent, l'œil en feu, attendant la lutte suprême. Et devant lui, un homme s'avance, seul, la poitrine cuirassée d'un simple pourtour de soie, un chiffon rouge autour du bras gauche, et, dans la main droite, une fragile lame d'acier.

C'est ainsi qu'il lui était apparu, calme, souriant au danger, vraiment beau. Svelte, élégant, l'allure presque noble, il avait l'air d'un gentleman déguisé ; il entraînait dans le cirque, l'épée au poing, comme un homme du monde entraînait dans un salon.

Du reste, on racontait de lui des histoires... Une histoire surtout, la première, mal connue, celle-là, et tournée en légendaire ; quelque chose comme un fils de famille ruiné par de tapageuses folies, disparaissant pendant des années et revenant on ne savait d'où d'une Amérique quelconque, pour débiter en plein cirque royal, à Madrid, où il avait fait fortune.

C'est à cela qu'elle s'était laissée prendre... Miss Laura Dobson a vingt ans ; depuis quatre ans, elle a couru le monde en compagnie de son père, l'ex-minneur Nathaniel Dobson, aujourd'hui propriétaire du plus beau gisement d'or du Texas, riche à ne plus savoir le compte de ses dollars et dont l'unique loi est le caprice de sa bien-aimée fille Laura.

Le premier jour où elle vit Enrico debout au milieu de l'arène, le pied sur le front du taureau qu'il venait de foudroyer, elle eut un moment de fol enthousiasme, et, tandis qu'autour d'elle les Espagnoles en délire trépanaient de joie et s'arrachaient à poignées les fleurs du corsage pour les jeter au torero vainqueur, elle avait fait comme les autres ; elle avait jeté, aux pieds de ce hardi et beau garçon, le bouquet de fleurs rares qui dormait sur ses genoux. Or, voyez le malheur, dans ce mouvement brusque le carnet incrusté d'or qu'elle tenait de la même main lui avait échappé, et le toréador, ron-

tré dans sa loge, avait reçu, parmi les brassées de fleurs, cet envoi qui ne pouvait passer pour une invite... d'autant mieux que le carnet contenait plusieurs cartes de visites au nom de miss Laura Dobson.

Le toréador s'était informé, et galamment il avait apporté lui-même l'objet à l'hôtel de miss Laura, sans demander à la voir, mais en laissant sa propre carte. Là s'était bornée son audace. Mais, depuis, sa mauvaise étoile avait voulu qu'on nommât miss Laura Dobson à ses côtés, dans la rue, un jour qu'elle passait devant lui. Il l'avait regardée, et soudain, s'était pris d'un amour extravagant pour cette admirable créature, qui promenait sous le soleil d'Espagne son teint de lis, ses cheveux d'or et ses yeux d'azur clair. Et depuis, de jour en jour, sa folie avait grandi, épiant ses sorties pour se trouver vingt fois en une heure sur son passage.

Justement, c'était lui qu'elle venait de reconnaître, là-bas, émergeant à moitié d'une porte où il s'abritait, au moment où il avait aperçu son ombre. C'est pourquoi, décidément énervé, avec un mouvement d'impatience, elle avait sonné sa camariste, lui avait désigné l'importun, resté immobile sous sa porte et lui avait dit : Va le chercher !

Maintenant, il était devant elle, si ému que ses lèvres tremblaient. Elle parla brièvement d'un ton sec et tranchant, disant l'ennui que cette incessante poursuite lui causait, réclamant de sa courtoisie, une abstention que sa volonté saurait au besoin lui imposer, relevant, non sans une ironie un peu hautaine, la folie de cette passion qui s'obstinait dans un rêve sans espoir... Car enfin, de quel espoir pouvait-il se leurrer, qui se fit pour elle, dans l'inégalité de leurs conditions, une impertinence à une insulte ?...

Il l'interrompit d'une voix douce et grave. — "Je savais tout cela, mademoiselle dit-il simplement. Le savoir, c'était une torture ; mais vous l'entendez dire, c'est la mort. Elle le regarda. Il avait les yeux pleins de larmes. Il n'ajouta pas un mot, et s'inclinant avec un profond respect, il sortit.

Le lendemain, comme elle était au cirque, à sa place ordinaire, attendant la troisième course dans laquelle le toréador Enrico devait paraître, miss Laura Dobson vit une vieille femme qui, à deux pas d'elle, se redressait, tenant à la main des fleurs qu'elle venait de ramasser. — "Votre bouquet, senorita, dit la duègne. Son bouquet ? Miss Laura n'en avait pas. Elle regarda celui que l'inconnue venait de glisser dans sa main gantée. Un coin de papier apparaissait entre deux roses. A ce moment, le taureau entraînait l'arène. Toutes les têtes se penchèrent. Miss Laura sans être vue, put déplier son billet lut ceci :

" Cherchez dans votre monde un homme qui, pour vous, ferait ce que je vais faire. C'était signé : Enrico. Ce qu'il allait faire ?... Miss Laura eut un léger frisson. Bah, sans doute quelque tour de voltige inédit, quelque imprudence extraordinaire ? Il était assez fou pour tenter l'aventure, et assez agile pour en sortir sain et sauf... Au surplus, elle allait bien voir.

Vingt minutes s'écoulèrent. Le taureau, le flanc dardé de banderilles, aveuglé de rage et de sang, mugissait dans le cirque. Soudain, le toréador apparut, et un murmure d'étonnement parcourut les gradins. Enrico, dont les costumes étaient réputés pour leur fastueuse élégance, pour la richesse et l'éclat de leurs couleurs, était entièrement vêtu de noir. Et, à la poignée de son épée, un crêpe noir pendait... De qui donc l'illustre Enrico était-il en deuil ?

Le toréador s'avança, lentement, marchant droit devant lui, sans une hésitation, sans une feinte. Le taureau, comme surpris de cette tranquillité audace, s'était arrêté, et, le mufle tendu, il regardait l'homme venir. Puis il se rasa, prêt à foncer sur lui.

A ce moment, Enrico prit à deux mains son épée, la brisa sur son genou, et en jeta les morceaux à terre. Après quoi les bras croisés, debout au milieu du cirque, il attendit. Un cri de stupeur jaillit de dix mille poitrines et, dans l'espace d'une seconde, se changea en un cri d'horreur... Le corps du superbe Enrico, troué d'un coup de corne, venait de tourner en l'air et retombait sur le sol inerte, à quinze pas du taureau furieux.

Quand Miss Laura Dobson revint à elle, son premier soin fut de chercher le billet qu'elle devait encore tenir dans ses doigts crispés... Le billet n'y était plus. Et c'est ainsi qu'on sut pour quels beaux yeux l'illustre toréador Enrico s'était fait tuer.

## HABILLEMENTS

— POUR —

## LES CHALEURS

FAITS SUR COMMANDE

— CHEZ —

## L. A. BERGEVIN,

TAILLEUR-FASHIONABLE,

POUR \$9.00 SEULEMENT

COUPE GARANTIE

ELEGANCE et CHIC PARFAIT

28 avril 1886.

308

Cloches ! Cloches !

NOUVELLEMENT REÇUES.

## N. S. Hardy,

LIBRAIRE,

Basse-Ville, Québec.

Vient de recevoir de Baltimore des Cloches des poids respectifs de 1000 livres ; 500 livres ; 250 livres ; 200 livres ; 150 livres ; 100 livres ; 60 livres ; 30 livres et 20 livres etc.

Ces cloches qui se vendent avec leurs montures, sont garanties pour trois ans, c'est-à-dire que le vendeur en est responsable pendant trois ans si elles se cassent. Il se charge d'importer des Cloches Mears, de Londres, au prix de la manufacture.

On trouve aussi à la même librairie, Livres de prières, d'écoles et de récompenses, Papeterie, etc.

— AUSSI —

Vin de messe analysé, Cierges de cire pure, cire blanche et Paraffine en gâteau. Le tout à des prix très réduits.

## LIVRES DE PRIX

Venant d'être reçus et à vendre un très joli assortiment de livres d'histoire pour les écoles à des prix très-réduits.

MM. les Curés des villes et campagnes, et MM. les commissaires d'écoles seraient bien de lui rendre une visite afin de s'assurer eux-mêmes le choix, la qualité de ces livres.

N. S. HARDY,

No. 19, rue Notre-Dame.

253

## AGENT DEMANDÉ

On demande pour Québec et les alentours un agent actif et sobre demeurant dans cette ville, et devant agir pour la maison MARTEL & COUTURE, (*Hand power strength tester machine*). Les avantages offerts sont excellents. Pour détails s'adresser à :

## MARTEL & COUTURE,

No. 251, Rue St-Hubert,

Montréal.

6 juillet 1886. 299

## AVIS

## F. Alfred St. Laurent

ENCANTEUR ET AGENT GÉNÉRAL

Fabricant de la Peinture Élastique pour les toits, clôtures, etc. Aussi agent pour la vente de la Peinture d'Amiante.

M. St-Laurent ayant été nommé agent spécial de la Manufacture d'Instruments Aratoires, de Québec, dont M. C. T. Coté est le gérant, aura toujours en mains un assortiment très varié d'instruments pour l'agriculture et toutes les pièces de réparation s'y rattachant. Il recevra avec reconnaissance toutes commandes que l'on voudra bien lui confier dans cette branche de commerce.

Il s'occupera aussi de règlement de succession, de faillite, etc. Plusieurs agents-commissionnaires trouveront de l'emploi en s'adressant à

F. ALF. ST-LAURENT,

No. 17, rue St-Jacques,

Basse-Ville.

20 juillet 1886. c-312

## Aux caves françaises !

## 111, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE.

Vins de Bordeaux, (grande bout.) \$3.00

doz. (demi bout.) \$1.75

Sauterne, \$8.50 doz., (do do) \$2.00

## GRANDS VINS DE BORDEAUX

ET D'ESPAGNE

Montferand, \$6.00 doz. demi bout. \$3.25

Haut Sauterne, \$6.00 doz. " " \$3.25

Vin d'Espagne, \$6.00, demi bout. \$3.25

## VINS DE BORDEAUX EN FUTS

St Julien, en barriques de 50 gal. \$65.00

Montferand, " " \$80 à \$100

Sauterne, " " \$70 à \$100

A. TOUSSAINT & Cie.

## Grands vins de Bordeaux

Acheté du naufrage de " l'Avlona "

139 caisses Château Lamoutte.

126 caisses Castelnau.

158 caisses Cognac, de différentes marques.

A. TOUSSAINT & Cie. c-304

Sommaire des Annonces.

Ligne de navigation entre Québec et la Malbaie: G. E. Humphrey, jr. Académie de Musique: Mikado. Faillite J. S. Gauvreau: I. P. Déry. Soumissions demandées: D. Ouellet. Avis spécial: G. Langras, Langlois & Co. Labrègue & Bélanger: Notaires et agents d'immeubles. A Ste-Anne de Beaupré: M. N. Poliquin. F. Alfred St-Laurent: Encanteur et agent général. Bureau Canadien-Français d'assurances sur la vie. Le Dr Clement Sale. A. Toussaint & Co: Aux caves françaises! Geo. Tanguay: Bois de chauffage. Voyages de plaisir à bord du "Vega" M. LeDuc: Nouvelle manufacture d'allumettes à Lévis. Richard St-Pierre: Dominion House. Antoine Pouliot: Terre à vendre. P. Gingras & Co: Charbon sans pareil! N. S. Hardy: Cloches! Cloches! Elzéar Fortier: Ligne de Ste-Anne. Le mal de tête guéri: MM. Gingras, Langlois & Co. Pharmacien-chimiste: J. E. Morrison. Traverse de St-Romald et Sillery. Traverse de l'Isle d'Orléans. Dr J. A. Marcoux, médecin-chirurgien. Windsor Hotel: Capt. Joseph Duchêne.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour que l'éternelle grandiose et parfumée des trois mondes. EDGAR QUINET.

LE CHATIMENT

Il y a des hommes qui s'élèvent, qui s'élèvent toujours et ne tombent jamais. D'autres brillent pendant un temps pour s'éclipser bientôt. Ils montent vite, mais ils descendent de même. Et leur chute, comme celle des corps matériels, est d'autant plus rapide et plus profonde qu'ils partent de plus haut. D'où vient cette différence? Elle vient de ce que les premiers ont de l'intelligence et du cœur, et que les derniers, d'ordinaire, s'ils ont du talent, n'ont pas de cœur. Notre pays a, en ce moment, sous les yeux un de ces chatiments exemplaires dont les jeunes d'aujourd'hui et les hommes de l'avenir pourront tirer profit.

Qu'à été M. Chapleau dans le passé?—Une idole—presqu'un dieu. Talent brillant, parole entraînant, si jamais il en fut, figure sympathique, M. Chapleau était choyé du peuple. Il n'avait qu'à paraître et il était sûr d'être acclamé. La province de Québec le porta au pouvoir et l'y maintint. Il n'essaya jamais la honte d'une chute. Quand il abandonna les rênes de notre gouvernement provincial, ce ne fut que pour monter sur un théâtre plus élevé.

Parmi ses amis on se disputait l'honneur de mettre sous ses pieds l'escabeau qui devait le hausser au-dessus des autres. Il faut dire aussi que dans ce temps-là ses amis étaient justifiables d'en être fiers. Bien des fois son éloquence nous fit honorer jusque chez les étrangers que ce canadien étonnait. Et puis, il fait toujours si bon trouver des qualités à un compatriote quand il paraît en avoir! Le génie est quelque chose de si beau, qu'on est excusable de s'incliner devant un fac simile!

Un jour, le grand homme était alors dans toute sa gloire, il fut soumis à une épreuve, épreuve décisive où le talent ne suffisait plus, mais où il fallait du cœur.... et l'on s'est aperçu que M. Chapleau hésitait. Il eut à choisir entre la justice, l'honneur de sa race, son honneur personnel d'un côté et une place de ministre de l'autre.... et il resta ministre. Il conserva son porte-feuille, mais il ne conserva que cela. Le jour où M. Chapleau signa la sentence de mort de Riel, il signa sa propre déchéance politique. Du coup, il rejetait loin de lui ses compatriotes, ses amis, son prestige, il nous préférait les orangistes.

Il avait autrefois défendu la cause de Lépine et des Métis et aujourd'hui il ne se contente pas d'approuver les exactions contre ces mêmes Métis, et de condamner à mort Louis Riel, Riel le compagnon de Lépine, et pour le même crime dont Lépine était accusé, mais encore il s'est plu à insulter et Riel et les Métis. Autrefois, le clergé, prétendait-il, n'avait pas de plus fidèle ami, et la religion catholique de plus solide pilier que lui. Et il y a quelques jours, il lançait gratuitement l'injure à ce même clergé, trop grand pour se faire l'instrument d'une mesquine ambition au préjudice de nos intérêts nationaux et religieux.

Comme l'abysses attire l'abysses, ce canadien a été jusqu'à en appeler contre nous au pire des fanatismes, au fanatisme orangiste. Abyssus abyssum invocavit! Aussi le chatiment ne se fit pas attendre, et il fut proportionné à la faute. Qu'est aujourd'hui M. Chapleau? qu'est-il dans l'opinion publique? qu'est-il dans le cabinet? où est son prestige, sa popularité? Dans l'élection de Chambly, son affaire personnelle, quel effet a produit sa parole sur le peuple? Que pensent de lui non point ses compatriotes qu'il a sacrifiés avec un cœur si léger à leurs ennemis, mais ces mêmes ennemis, ces mêmes orangistes, aux bonnes grâces desquels

il tenait plus qu'à nous? Elles n'étaient pas douces les paroles du frère White au lendemain du géracement de Chambly: "En Angleterre, un homme d'honneur dans votre position résignerait."

M. Chapleau sera-t-il quelque chose dans l'avenir? Nul ne le sait, mais aujourd'hui son prestige n'existe plus, sa parole ne sait plus remuer les masses. Sir Hector Langevin, son collègue qui le déteste et le jalouse est content de son humiliation. Quelle chute, grand Dieu! quel géracement!

LES FALSIFICATIONS DE LA "MINERVE"

Les journaux qui font de la polémique avec la Minerve l'ont souvent accusée de se rendre coupable de falsifications délibérées. Nous avons la preuve aujourd'hui que ces accusations étaient parfaitement fondées et que le digne organe est un falsificateur émérite. Ce journal, qui pose au nom des principes immuables du prétendu vrai parti conservateur, a eu l'audace et l'effronterie de publier, à l'occasion de l'élection de Chambly, un pamphlet sur les sujets suivants: Les cinq mille piastres de M. Mercier et les quinze cents piastres de M. Préfontaine par M. L. P. Pelletier. Nous avons cette brochure sous les yeux; c'est une véritable falsification et nous accusons ici ceux qui ont préparé cette brochure et qui l'ont fait imprimer d'être des falsificateurs. Ainsi, qu'on nous comprenne bien. Nous accusons carrément la Minerve d'avoir fait imprimer la brochure en question dans ses bureaux. Nous l'accusons de plus de s'être servie du nom de M. Pelletier pour le mettre sur la brochure sans autorisation de sa part. Nous l'accusons ensuite d'avoir ajouté dans cette brochure des choses qui n'ont jamais été écrites par M. Pelletier.

Ainsi voilà donc une accusation précise. Nous disons à ces messieurs de la Minerve: vous avez fait imprimer cette brochure vous-mêmes, vous y avez mis un nom d'auteur sans autorisation, vous avez par conséquent agi comme des misérables. Maintenant nous vous déions de nous pour-voir devant les tribunaux.

Nous vous prouverons que M. Pelletier n'a jamais fait imprimer une seule brochure dans les bureaux de la Minerve, qu'il n'a jamais autorisé qu'il ne soit à mettre son nom sur aucune brochure du genre de celle dont il est question, nous vous prouverons enfin ce que vous êtes et ce dont messieurs vous êtes capables.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

Nous savons que notre accusation est grave, et nous avons calculé quelles en seraient les conséquences si elle n'était pas prouvée. Nous disons donc aux messieurs qui font circuler cette brochure après l'avoir fait imprimer: Vous êtes des falsificateurs! Cette brochure est une falsification.

Maintenant poursuivons pour libelle. Il y a cent libelles là-dedans si notre accusation n'est pas fondée! Il est temps de démontrer par quels moyens La Minerve veut arriver à ses fins tout en posant aux principes immortels du prétendu conservatisme pur et honnête.

d'opportunité d'une mesure soit financière soit de travaux publics.

Voilà les questions ou je me permettrai un terme un peu vulgaire: Qu'il y a à boire et à manger.

En est-il de même dans les questions nationales, monsieur: Non mille fois non.

Avons nous été outragés oui ou non? Nous a-t-on craché à la figure oui ou non? S'est-on moqué de nos supplications et de nos prières oui ou non? Voilà ce me semble des questions primordiales sur lesquelles un catholique Français ne peut et ne doit jamais varier.

Changer d'opinion sur ces questions majeures, n'est-ce pas nous faire la risée des autres races. Concluons donc, Monsieur le directeur, que ces messieurs ont vu la question Riel à un autre point de vue du jour où ils ont été frappés, non pas sur le chemin de Damas mais sur le chemin d'Ottawa.

Il nous faut beau écrire et beau parler ça ne prend plus, car sur une question nationale il ne doit pas y avoir blanc et noir.

Daignez. UN LECTEUR.

Résumé des Dépêches

LA POLITIQUE ANGLAISE

LONDRES, 8.—La fédération nationale libérale a lancé un manifeste disant: "Bien que le résultat des élections n'ait pas réalisé nos espérances, la situation est cependant encourageante. Les amis des demi mesures en parlement forment le groupe le moins considérable. M. Gladstone a eu l'appui de la grande majorité des libéraux et des organisations libérales. La fédération a constaté que bien que ses pertes aient été considérables, cependant la manière avec laquelle les libéraux ont répondu à l'appel de Gladstone prouve que la fédération représente l'opinion réelle du parti libéral."

Elle a prouvé depuis que le parti libéral, appelé à opérer l'union entre l'Angleterre et l'Irlande n'abandonnera jamais son but. Ce but atteint tout bien est fait. Aucun progrès est possible, dans le sens libéral du mot, tant que cette question ne sera pas réglée. Les conservateurs eux-mêmes ne sauraient rester dans l'inactivité. "C'est le devoir impérieux des libéraux d'obtenir, aussi promptement que possible, une déclaration explicite de la politique tory à l'égard de l'Irlande. "La politique de Gladstone subsiste et son triomphe définitif est assuré."

Encore des troubles à Belfast

PLUSIEURS MORTELLEMENT BLESSÉS

La police chassée par la populace

BELFAST, 7.—De nouvelles émeutes ont eu lieu ce matin entre les orangistes employés dans les chantiers de navires Queen's Island et des catholiques à l'emploi des commissaires du havre. La lutte a été très chaude pendant un certain temps; elle ressemblait à la rencontre du 4 juin alors que les orangistes, bien plus forts en nombre, avaient jeté les catholiques à l'eau. Plusieurs des deux côtés sont tellement blessés qu'il a fallu les transporter à l'hôpital.

Sir Michael Hicks Beach a écrit une lettre au maire Hasland de Belfast, lui disant que les lords juges sont grandement intéressés dans l'état des affaires de Belfast et considère qu'il est impérieux de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à ses désordres qui jettent du discrédit sur la ville.

L'inspecteur général de la constabulerie irlandaise a reçu ordre de se rendre à Belfast aussi promptement que possible. Les troubles ont recommencé ce soir et il y a eu bataille en règle des plus sérieuses. La populace s'est montrée sauvage dans ses actes, 50 personnes ont été blessées et quelques-unes mortellement.

Il y a eu des troubles sérieux à Shank Hill Road. La police cantonnée chez un hôtelier nommé McKenna sur le chemin Old Logo a été attaquée par les émeutiers à coups de pierres et de balles. Elle a dû démaner des fenêtres de la maison où elle se trouvait. Dans cette lutte 18 personnes ont été blessées et ensuite transportées à l'hôpital. On dit qu'un nommé Jackson est mourant des blessures qu'il a reçues. 4 hommes de police ont été gravement blessés.

DUBLIN, 8.—Pour se conformer à des télégrammes urgents reçus de Belfast cette après-midi, 400 fantassins ont été envoyés toute hâte par train spécial à Belfast. Un détachement de 200 dragons partira pour Belfast à 4 hrs. demain matin.

Belfast, 8.—L'excitation ne diminue pas. Ce matin, il y a eu des émeutes sur le Old Orange Road et la police a été obligée de faire feu pour disperser les émeutiers. Cette après-midi les troubles ont recommencé avec une violence nouvelle à Old Lodge, Governor et Springfield Roads. Plusieurs personnes blessées par des armes à feu ont été envoyées à l'hôpital.

On a télégraphié pour avoir des renforts. L'aspect des affaires est sérieuse.

On rapporte que plusieurs personnes auraient été tuées; mais dans le moment de crise actuelle il est difficile d'avoir des renseignements précis. La panique s'empare des citoyens paisibles de Belfast. A minuit, les émeutiers ne semblaient pas disposés à ralentir leurs attaques. Deux personnes ont été tuées, une mortellement et 26 gravement blessées.

LORD ABERDEEN

Londres, 7.—Lord Aberdeen en réponse à des résolutions élogieuses qui lui ont été présentées par le bureau des gardiens de Kilrush a dit: "J'espère que la grande attention qu'on vient de donner à l'Irlande arrivera à quelque résultat pratique pour la prospérité et la paix de ce pays."

LE CHOLÉRA

257 nouveaux cas, 83 décès

Rome, 7.—Le choléra sévit avec violence à Barletta. Voici les bulletins d'aujourd'hui: Barletta. 132 nouveaux cas 42 décès. Venise... 11 " 5 " Ravenna. 10 " 4 " Bologne.. 13 " 7 " Ravodi Anglio. 25 " 8 " Ailleurs.. 66 " 17 "

San Francisco, S.—Des avis reçus par steamer disent que le choléra sévit à Yokohama et Tokio. Dans la dernière partie de juillet on rapporte qu'il y a eu 100 cas et 50 décès par jour à Kekohama. L'épidémie sévit dans les classes pauvres de la ville. LE PAPE DANGEREUSEMENT MALADE

Paris, 8.—Le Journal des Débats dit que le pape est dangereusement malade et qu'on désespère de ses jours.

SÉRIEUSE TEMPÊTE

Philadelphie, 7.—Un message par voie téléphonique dit que la goélette Henry Diston est échouée à Anseon Inlet. Une goélette désemparée est à Brijantini Schools. Elle donne signal de détresse; mais la mer est trop grosse pour que des sauveteurs puissent s'y rendre.

On rapporte que les voies de plusieurs chemins de fer se rendant à Atlantic City ont été emportées. Il y a 107 chars d'excursionnistes en cette dernière ville, qui sont incapables de partir.

La tempête a sévi avec force sur la côte durant toute la journée.

Nouvelles Générales.

CHEMIN DE FER DES BASSES LAURENTIDES

M. L. A. Sénécal, président de la compagnie des Basses Laurentides est parti vendredi soir, pour aller faire l'inspection des travaux sur cette ligne.

Les travaux de construction sous la direction de MM. Normand et Vien sont poussés avec vigueur et tout fait prévoir que le chemin sera à moitié terminé avant la fin de l'année.

La compagnie a loué le chemin des Piles, de sorte que depuis, la ligne principale du chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean, jusqu'à celle du chemin de fer du Nord, est assurée.

L'ouverture de ce chemin va donner une grande impulsion à la colonisation dont nos compatriotes des Trois-Rivières profiteront.

MORT D'UN INGÉNIEUR

M. Vannier, ingénieur civil, est arrivé samedi matin de Saint Jovite, après avoir terminé le tracé d'un chemin de fer qui partira de Saint Jérôme pour aboutir à cette localité. Cette exploration ne s'est cependant pas faite sans qu'elle soit signalée, malheureusement, par un incident des plus tristes.

A peine les explorateurs étaient-ils arrivés au terme de l'exploration, que l'un des ingénieurs, M. Tremblay, fut pris de fièvres typhoïdes et après deux jours de maladie, il expira entre les bras de ses amis.

Les funérailles ont eu lieu le lendemain 30 juillet dernier.

M. Tremblay, né à la Malbaie, était à peine âgé de 29 ans; il venait de sortir de l'école polytechnique, le premier de sa promotion.

ASILE DE SEURS DE CHARITÉ

La ville de Nicolet sera dotée probablement d'un asile de secours de Charité au 15 septembre prochain. On s'occupe activement à leur procurer un logement convenable. Ces sœurs auront leur résidence sur la rue Saint-Jean pour quelques années.

ACCIDENT FATAL

Vendredi soir, au moment où Mdo Marie Dubin, âgée de 60 ans, demeurant rue Versailles No. 153, passant sur la voie du Grand Tronc, au passage à niveau de cette rue, une locomotive la frappa et la lança à plus de vingt pieds.

Elle a été relevée sans connaissance et transportée aussitôt à l'hôpital Notre-Dame où elle a succombé à ses blessures samedi.

ACCIDENT FATAL

En la paroisse de Saint-Charles est arrivé, le 3 courant, un accident bien déplorable. M. Olivier Casavant, homme âgé de 67 ans, était occupé à couvrir une grange lorsque le pied lui manqua. Il tomba la tête sur une roche et fut ramassé tout à fait insensible. L'infortuné expira le lendemain sans avoir recouvré connaissance.

ENTREVUE

L'hon. M. Larivière, ministre de l'agriculture à Manitoba, a eu une entrevue avec le ministre de la marine et des pêcheries, à Ottawa, au sujet de la protection des pêcheries de la province.

NOYADE

Sept personnes, un nommé Wellington Master, sa femme et cinq enfants qui se trouvaient avec eux sur une embarcation qui a chaviré, se sont noyés vendredi après-midi dans le havre de Portland Maine.

PÉNIBLE TROUVAILLE

Hier matin, un cocher de fiacre, de Boston, a trouvé sur la route, un trieycle renversé. A côté gisait un homme et une femme. L'homme était mort et la femme sérieusement blessée. C'était M. R. H. Stickney et son épouse. Le trieycle ayant été renversé, M. Stickney s'est fracassé le crâne sur une pierre. Les blessures de Madame Stickney ne sont pas sérieuses, mais son état mental inspire des craintes sérieuses.

STATION DE PROPHYLAXIE

Les Nouvelles de Saint Petersburg sont informées de Samara que la station de prophylaxie de la rage établie dans cette ville a été ouverte le 14 juillet. Elle est installée à l'hôpital du zemstvo par deux médecins qui sont restés quelque temps à l'Institut Pasteur à Paris. L'inoculation de la rage a été faite à deux individus l'un mordu par un loup, l'autre par un chien.

L'ARMÉE DU SALUT

L'armée du Salut, à New-York, ne réussissant plus à attirer la foule avec ses ours et ses tambours, ou bien avec des criminels libérés transformés en prédicateurs à leur sortie de prison, a fait venir de Londres quatre Hindous plus ou moins authentiques, revêtus de costumes vraisemblables, dans le but d'attirer ces badauds par la curiosité. Ces prétendus Hindous vont d'abord aller passer un mois au Canada, où le contingent de l'Armée se compose en tout de 1,000 officiers et de 500 soldats seulement. Ils seront de retour aux Etats-Unis pour le mois de septembre, époque à laquelle le général Booth est attendu en Amérique.

LES SOLDATS BRITANNIQUES

D'après un rapport du directeur général de l'instruction militaire en Angleterre, le nombre des soldats britanniques qui ne savent ni lire ni écrire s'élevait, pour un chiffre de 181,008 hommes, à 5,934 seulement En 1874, la proportion était plus forte; il existait alors dans l'armée 178,356 hommes, 10,724 soldats sans instruction. Des cours élémentaires sont obligatoires pour les recrues illettrées qui sont tenues d'y assister jusqu'à ce qu'elles soient jugées dignes d'un certain certificat de capacité de quatrième classe.

PETITE RÉVOLTE

Environ 700 ouvriers ont quitté l'ouvrage lundi, à la fabrique de caoutchouc, de South Framingham, à cause du renvoi d'un employé de la compagnie. Une assemblée a eu lieu le soir, ou des discours violents furent prononcés.

MEURTRE

William Thompson, un constable du comté de Shelby (Illinois), a rencontré l'autre soir sur une route un vagabond inconnu, paraissant ivre, qui lui a offert de boire à même d'une bouteille qu'il tenait à la main. Le constable ayant refusé cette politesse, le vagabond l'a étendu raide mort d'un coup de revolver et s'est sauvé grâce à l'obscurité de la nuit.

UNE HÉROÏNE

Une jeune fille du nom de Greene, de Montréal, vient de faire preuve d'un courage et d'une habileté au-dessus de son sexe en sauvant à la nage son frère qui se trouvait avec elle en yacht lorsque l'embarcation chavira et s'engloutit dans les rapides de Lachine.

EN OPÉRATION

Toutes les scieries des Chaudières et de Hull sont maintenant en opération le jour et la nuit. Malgré le peu d'activité dans le commerce de bois américain jusqu'à présent, on s'attend à des temps meilleurs. Dans tous les cas, les propriétaires de scieries sont bien décidés à faire scier tous les billots qu'ils ont actuellement en possession.

BRULÉ PAR LA POUDRE

Ce matin, de bonne heure, deux petits garçons du chemin Papineau jouaient avec de la poudre à canon; c'est un genre d'amusement un peu dangereux pour des enfants.

Un bon moment, les bambins avaient un petit tas de poudre sur le sol; pendant que l'un des deux était penché sur la poudre, l'autre alluma une allumette et la jeta dessus. Le résultat fut que son petit camarade fut brûlé et la figure sérieusement brûlée.

A Travers Québec

Conseil-de-Ville de Lévis

Le conseil-de-ville de Lévis s'assemblera ce soir au lieu ordinaire. On doit s'occuper de plaintes faites au sujet du rôle d'évaluation. Il paraîtrait que MM. les évaluateurs n'ont pas manqué le coup d'éloiver les évaluations en plusieurs endroits.

Le "Titania"

Le steamer Titania, échoué sur l'île d'Anticosti, depuis l'automne dernière, est arrivé dans notre port à 7 hrs. p. m., samedi, à la remorque des vapeurs Challenger, Champion et Lake. Il a été mis dans le bassin Louise. C'est là que le reste de sa cargaison actuellement à bord sera déchargé. Il sera mis ensuite dans le nouveau bassin de radoub du gouvernement à Lévis.

Conférence

Le révérend Père Bouchard, curé de Beaufort, et autres frères missionnaires de l'Afrique centrale, a donné hier soir dans les salles du collège des frères St-Viateur, une magnifique conférence sur ses missions. Le Rvd. Père a intéressé à plus haut point son auditoire, qui ne lui a pas ménagé les applaudissements.

Le Sanctuaire de Ste Anne

Hier, le sanctuaire de Ste Anne Anno de Beaupré a été visité par plus de 2,000 personnes. Il y avait 6 bateaux remplis venant de Québec, Berthier, de St. Pierre et de Montréal.

Accident

Un homme du nom de Lessard qui travaillait au bassin Louise a failli se faire tuer samedi dernier. Une pierre destinée au mur transversal s'est détachée des crochets qui la tenaient suspendue; après avoir déchiré le dos du malheureux ouvrier, cette pierre alla s'abattre sur l'échafaud d'où elle le fit tomber sur le lit du bassin qui était à sec. Lessard a été transporté chez lui, à St. Roch, dans un état précaire.

Société St-Jean-Baptiste

L'Assemblée générale de la société St. Jean-Baptiste de Berlin Falls, N. H. tenu le 1er courant, le scrutin a donné le résultat suivant pour le semestre courant: O. Lambert, président; C. Lambert, 1er vice-président; Ph. Boissonnault, 2me vice-président; P. A. Chouinard, sec.-archiviste; Wm. Landry, secrétaire correspondant; L. H. Martin, sec. des finances; Ph. St. Laurent, trésorier; Ph. Pruneau, comm. ordonnateur; P. Campagna, ass.-sec. des finances; Ph. Lambert, ass. trésorier; Jean Roy, ass. com. ordonnateur.

Directeurs:—Benj. Joliceur, F. Dumais, Ls. Falardeau, Ed. Tous-saint et Jos Fortin.

Avis spécial

Nous mettons le public en garde contre certaines personnes qui offrent des eaux inconnues et falsifiées comme étant la vraie eau minérale St-Léon. Cette eau renommée est reconnue comme possédant des qualités curatives dans certains cas qu'aucune autre eau minérale ne possède.

Nous avertissons maintenant les personnes qui offriront une eau connue étant l'EAU ST-LÉON qui n'est certainement pas l'eau véritable St-Léon, que nous prendrons contre elles des procédures judiciaires.

L'EAU ST-LÉON est en vente chez les Soussignés et chez leurs agents véritablement autorisés, au prix de 25c par gallon, et ceux qui essaient à vendre cette eau à meilleur marché fraudent nécessairement leurs pratiques.

L'EAU MINÉRALE ST-LÉON est en vente en gros et en détail par Gingras, Langlois & Co, Vis-à-vis le Palais du Cardinal, 29 juillet.

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées et endossées "SOUMISSION", seront reçues par le Rvd. M. C. S. Brochu, curé de St-DENIS, Co DE KAMOURASKA, jusqu'au 14 août courant inclusivement, pour la construction d'une SACRISTIE d'un CLOCHER et pour divers autres travaux à l'église de la dite paroisse.

Pour voir les plans, devis et avoir les informations, on peut s'adresser au presbytère de St-Denis, ou à l'architecte sous-signé. On ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. D. OUELLET, Architecte. 85, rue d'Aiguillon. Québec, 3 août 1886. 3,5,7,10,12-321

UNIVERSITÉ LAVAL

Ecole Vétérinaire

L'enseignement de l'Ecole Vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques. Les cours commencent dans la première semaine d'Octobre et se terminent au commencement d'Avril. Les cours sont énumérés dans l'Annuaire; les uns se donnent à la Faculté des Arts et à la Faculté de Médecine, et les autres sont spéciaux. Le Surintendant du Département Vétérinaire est monsieur Jos. A. Couture, M. V. Professeur.

Les élèves doivent être au moins dans leur 18ième année et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du

DERNIERE EDITION

UN DEFI

M. Tassé, l'un des directeurs de la Minerve, désire faire parade d'une force qu'il n'a pas, a écrit une lettre à l'honorable sénateur Trudel, le défiant de résigner son siège au Sénat et de venir se présenter contre lui dans le comté d'Ottawa.

Le truc est fort grossier. Il y a longtemps que M. Tassé veut être nommé sénateur pour représenter, dit-il, les Canadiens-français d'Ontario dans le Sénat. N'ayant pu encore y parvenir, il se sert de cette finesse cousue de fil blanc pour tâcher de faire résigner l'hon. M. Trudel et se faire nommer ensuite à sa place par le gouvernement.

Comme ruse de guerre ce n'était pas très fort, mais M. Tassé a reçu une réponse qui l'a cloué sur place. L'honorable sénateur Trudel lui a répondu que, quant à résigner son siège au Sénat, il voudrait lutter, non pas contre un des arrières-valets de l'orangeisme comme lui, mais contre l'un des trois ministres Canadiens-français. M. Trudel met à sa résignation deux conditions parfaitement légitimes. D'abord, qu'on le remplace au Sénat par un homme à qui on donnera un portefeuille pour rendre justice aux Canadiens-français de la chambre haute. Si le gouvernement est prêt à accepter cette première condition, M. Trudel s'offre de choisir n'importe lequel des trois ministres et de lui laisser le choix sur dix comtés conservateurs dans la province où il s'engage d'avance à la battre à plate-couture. Seulement celui qui sortira vaincu de la lutte devra se retirer pour toujours de la vie publique et s'engager à ne recevoir aucun emploi lucratif sous le gouvernement du Canada.

Nous croyons qu'avec cette fière réponse, M. Tassé va regretter son défi, car l'offre de M. Trudel ne sera certainement pas acceptée. Aucun ministre n'aura le courage de faire ce que M. Trudel leur offre. Et, du reste, le Monde, organe de Sir Hector Langevin, s'est empressé de le déclarer samedi.

Le directeur de la Minerve a donc récolté avec sa lettre, trois chocs.

1o Un éreintement en règle. 2o La preuve qu'il ne réussira pas encore cette année à faire perdre le siège du sénateur Trudel pour prendre sa place. 3o La preuve que nos trois ministres ont peur de rencontrer un des chefs du mouvement national dans dix comtés conservateurs de la province.

Nous est avis que M. Tassé ne recommencera pas de sitôt !

M. L. P. Pelletier sera absent d'ici à quelques jours. Toute communication confidentielle concernant la rédaction pourra être adressée de son retour à M. Amedée Robitaille, vice-président du bureau de direction ou à M. J. F. Belleau, au bureau du journal.

OFFRE DE SERVICES

M. Tarte, enthousiasmé par la défaite de Chamblay, offre de se mettre, avec ses nombreux amis, à la disposition des ministres penauds, pour la prochaine lutte électorale. Il essaie de leur faire comprendre qu'il est l'homme de la situation, et que lui seul peut conduire le bataillon des messieurs de la corde à une victoire éclatante.

Son offre de services n'a pas encore été acceptée, et, si nous en jugeons par les protestations qui s'élèvent et à M. Tarte court grand risque de rester en disponibilité. C'est à qui n'aura aucune affaire de loin ou de près avec lui. On le fuit de toutes parts.

Nous venons encore de constater cet état de choses, fort désagréable pour lui. Hier, no s'est il pas aventuré de crier aux vaincus de Chamblay: "Serrons les rangs!" Eh! bien, ces seules paroles ont ajouté davantage à leur déroute; ça alors été un saut qui peut général.

Nous comprenons la répugnance, qu'éprouve les messieurs de la corde, non seulement d'obéir aux ordres de M. Tarte, mais même, de le voir agir, comme simple cocher, au milieu d'eux. Il faudrait qu'ils eussent perdu toute notion d'honneur et de respect, pour qu'il en fût autrement.

D'ailleurs, on ne parait pas beaucoup s'occuper de M. Tarte, dans les sphères gouvernementales, et il y a là, un homme qui détecte souverainement "ce rongeur qui gruge" et où la chaque fois que l'occasion lui offre la chance d'un coup de dent, et qui va fureter partout en quête de quelques bonites curées.

On lit dans le Canadien: "Voici un homme (M. Turcotte) qui a manqué une fois à son engagement; une fois c'était trop, bien trop, deux fois en pareil cas ne passe pas."

L'homme qui a écrit ces choses-là s'appelle Joseph Israël Tarte !!!

Nous répondrons demain aux articles du Canadien dans lesquels l'homme au pavillon à mi-mât essaie de faire croire au public qu'en défendant la cause nationale les directeurs de La Justice ne représentent que leurs opinions personnelles.

L'Honorable Premier-Ministre M. Ross a convoqué pour demain une grande assemblée dans le comté de Champlain à Ste.-Geneviève de Batiscan. Les adversaires n'ont pas été invités, mais il pourrait se faire qu'ils y iraient quand même.

Encore la Douane

La Presse a publié récemment une communication de M. Palavicino de laquelle il résulte que, suivant les bureaux de douane, le macaroni a été évalué dans le cours de la même année aux prix de trois cents, quatre cents, cinq cents, sept cents, et treize cents la livre.

Voici donc une même marchandise évaluée trois cents en un endroit, treize en un autre; et il est remarquable que les évaluations les plus basses ont toujours lieu au profit du commerce d'Ontario qui vient ensuite nous faire concurrence après avoir payé moins de droits que nous.

M. Palavicino fait observer avec raison que le macaroni n'a jamais valu moins de sept cents la livre. L'évaluation à trois ou 4 cents et à l'évaluation à dix, douze ou treize cents sont donc également dérisoires; elles n'ont d'autres but que de favoriser certains commerçants au détriment des autres.

Or, ce qui se passe sur le macaroni se passe, — cela est de notoriété publique, — sur tous les autres produits.

Il y a là un scandaleux abus auquel il est grand temps, plus qu'un temps de mettre un terme.

Le meurtre de St-Sylvestre

ENQUÊTE

Trois meurtriers

Enfin nous avons des détails complets sur cette tragédie. Elle est terrible. Le coroner Belleau avec le grand connétable Gale et le sergent Harpe, arrivés à St. Sylvestre, à 4 h. vendredi matin, ont trouvé le cadavre sous la garde de deux hommes assommés par le Dr Paquin, député-coroner de St. Sylvestre. Le nom de la victime est Kinin. Le premier coupable, François Fortier, était d'après les ordres du juge de paix Léonard, détenu par le constable Dion.

L'enquête s'est ouverte vers neuf heures vendredi matin, chez le voisin de la famille Kinin, à 5 milles de l'église.

Voici les noms des jurés assermentés: John McKee, président, Edward Meany, Daniel Horon, Patrick Howley, Henry Platt, Christopher Donnelly, Alfred Landry, Ignace Dion, Elzakar Thériou, Charles Landry, Siméon Bonneville et Wm. Conture.

DÉPOSITION DES TÉMOINS

Ann Kinin, sœur du défunt. — Mon frère était âgé de 60 ans. Hier matin, entre 8 et 9 heures, avant le déjeuner le défunt est allé dans son champ, distance d'un acre, pour y travailler à la fenaison. Après le déjeuner il alla dans le champ de l'autre côté du chemin pour lire un document au prisonnier Fortier. J'étais présente et ma sœur Julia nous suivait. Ce document était un certificat du bureau d'enregistrement certifiant que Fortier et les Nappert n'avaient aucun droit au dit champ, qui se trouve à une vingtaine de verges de la demeure de mon frère. Fortier est le beau-père du jeune Jean Nappert. Je ne crois pas que mon frère eût terminé la lecture du certificat lorsque Fortier, qui fauchait le foin sur le dit champ, se précipita sur lui et brandissant sa faux lui en infligea à la partie supérieure de la cuisse gauche une blessure mortelle d'où le sang s'échappa en abondance. Le défunt s'affaissa alors, et je crois qu'il tenait encore le document dans ses mains.

Avant la lecture du document, le défunt avait dit au prisonnier: "Vous n'avez aucun droit sur cette terre. Allez chez le juge paix Léonard qui vous dira la même chose." Après la chute de mon frère, Fortier s'élança de nouveau sur lui et lui aurait tranché la tête si je ne l'eusse prévenu en saisissant le manche de la faux. Une chose dont je me rappelle, c'est qu'ensuite, Fortier m'atteignit au côté gauche de la tête avec la pointe de la faux et m'infligea une autre blessure sur l'avant-bras gauche.

Je regardai autour de moi et dis: "Mon Dieu, il l'a assassiné!" Je crois avoir entendu mon frère dire: "Mon Dieu, ayez pitié de moi, je suis assassiné!" Ma sœur arriva alors derrière moi et dit à mon frère: "Prends garde, Johnny Nappert père sort du bois et arrive par derrière armé d'un fusil." Je me rappelle que Nappert fils est arrivé par le chemin et l'a frappé à la tête, la jetant sur le sol; j'ai vu le sang s'échapper

avec profusion du côté gauche de sa tête. Il lui infligea d'autres coups sur la tête, les bras et les mains. J'ai crié: "Pour l'amour de Dieu, ne l'assassiniez pas." Ma sœur pleurait pitoyablement. Je m'élançai vers elle pour la protéger contre Nappert fils qui la frappait avec une fourche. Il m'assena alors sur l'avant-bras droit un violent coup avec la partie en fer de la fourche. Il m'en donna d'autres coups sur les mains.

Lorsque Nappert père vit que son frère était mort, il cria à son fils de cesser. En sortant du bois, il tenait son fusil dans ses deux mains et j'ignore s'il l'avait épaulé ou non. Quelques instants après, ma sœur et moi retournâmes près de mon frère qui respirait encore. Ma sœur lui parla mais il ne répondit point. Je me rendis chez notre voisin McCutcheon à qui je racontai les faits et lorsque je revins près de mon frère il était mort.

Après la mort de mon frère, Fortier et les Nappert continuèrent à travailler à la fenaison.

Il y a un an environ, Fortier nous menaça ma sœur et moi avec un fusil. Mon frère était alors à Québec. Lorsque mon frère a été frappé, les personnes présentes étaient ma sœur, Nappert père et moi.

Julia Kinin. — Je suis la sœur du défunt. Lorsque mon frère se trouvait par terre, Nappert, père, qui était sorti du bois armé d'un fusil, se tenait près de lui le visant avec son arme.

D'ailleurs, ce témoin corrobore la déposition de sa sœur.

Edouard Cotter, cultivateur, raconte qu'il est voisin des Kinin et que lorsqu'on est allé le chercher Kinin était mort. Il a alors aidé à transporter le cadavre à sa demeure et a été assermenté comme gardien jusqu'à l'arrivée du coroner.

Edouard Harpe, sergent de la police provinciale. — J'ai arrêté le prisonnier chez le constable Dion, et j'ai retrouvé la faux dont il s'était servi chez Nappert père qui m'a dit qu'il était bien certain que c'était celle qui avait servi au meurtre, attendu qu'elle avait été faussée du coup.

Après cette déposition, les jurés ont délibéré avec le coroner à huis-clos, et Jean Nappert père et Jean Nappert fils ont été faits prisonniers.

Dr. Wm. Lyman Hume. — A la demande du coroner et des jurés j'ai fait hier vendredi l'autopsie du cadavre de Michael Kinin. J'ai trouvé une blessure de deux pouces de longueur sur la partie postérieure de l'avant-bras droit, commençant à la jonction du radius avec les os du carpe et courant diagonalement en montant et en sortant sur une distance de deux pouces, séparant les téguments fascias et les muscles et laissant à nu le radius. J'ai trouvé une seconde blessure sur la partie supérieure interne de la cuisse gauche, de dix pouces de longueur sur deux de profondeur. La blessure commençait cinq pouces plus bas et trois pouces en dehors à la crête antérieure et supérieure de l'illium et allait en ligne droite sur une longueur de dix pouces se terminant au côté gauche de la jonction du scrotum avec le corps et séparant dans sa course les téguments, les fascias superficiels et profonds, les muscles, les vaisseaux sanguins et les nerfs, et laissant à nu le fémur. L'artère et le veine fémorales et l'artère profonde étaient complètement divisées, à un point à peu près deux pouces en bas du ligament de poupard, immédiatement au dessus de la jonction de l'artère fémorale.

J'ai trouvé une troisième blessure séparée de la grande blessure, de son côté interne, par un demi-pouce de peau coupant le côté gauche du scrotum et exposant le testicule gauche. Les deux blessures se rejoignaient en dessous de la peau. La jambe gauche et l'abdomen étaient couverts de sang, ainsi que les vêtements. Il y avait une coupure de cinq pouces de longueur à travers la partie supérieure de la jambe gauche du pantalon et la partie inférieure de la chemise, correspondant à la blessure de la cuisse, mais n'en étant que la moitié de la longueur.

J'ai examiné les organes internes. J'ai trouvé le cerveau parfaitement sain ainsi que les poumons; le cœur était sain mais mou et il était complètement vide ainsi que les grands vaisseaux sanguins. L'estomac était sain et contenait à peu près une chopine de patates à moitié digérées. Le foie et la rate étaient de grandeur normale et sains ainsi que les intestins.

La vessie était saine et contenait à peu près une once d'urine; les reins étaient aussi sains.

La cause de la mort est une hémorragie de l'artère fémorale causée par une blessure incisive. La faux qui m'est montrée maintenant a pu causer la blessure qui n'a pu être infligée que par un instrument tranchant et recourbé du genre de la faux.

La blessure sur le bras a dû être causée par un instrument semblable. Le témoin dit alors que jeudi après le crime il fut appelé près de la victime qui était morte et dont il fit transporter le cadavre à son domicile où il en constitua Samuel Wark et Edward Cotter les gardiens. Il produisit les vêtements du défunt.

Jeudi après-midi, j'étais chez le Rév. M. Neville, curé de St. Sylvestre, lorsque le prisonnier y est venu et a dit à M. Neville qu'il avait blessé

le défunt avec sa faux en se battant avec lui, et qu'il aimait bien que le curé allât voir Kinin, vu qu'il était mourant sinon mort.

M. Neville lui demanda si le défunt portait une arme, et Fortier répondit que non, qu'il n'avait dans les mains qu'un morceau de papier.

L'endroit où se trouvait le cadavre dans le champ était couvert de mares de sang, mais rien n'indiquait qu'une lutte y eût eu lieu.

Dr Samuel George Paquin. — Je suis allé jeudi matin voir le cadavre de Michael Kinin, qui reposait dans un champ non loin du chemin. Le foin près du cadavre était froissé et autour du cadavre il était coupé sur une distance d'à peu près 40 pieds de longueur sur 15 de largeur.

Entr'autres objets que j'ai trouvés près du cadavre était une enveloppe couverte de sang et que je produis et portant l'adresse "W. H. Lambly, registrar, Inverness". Sur le coin de l'enveloppe est le nom de "Béland, N. P.". En mesurant la distance de la maison au cadavre, j'ai trouvé qu'il y avait un arpent. En retournant sur le lieu du meurtre, le papier que voici m'a été remis par M. McCutcheon. Il est signé "W. H. Lambly, registrar."

D'autre part, j'ai entendu la déposition du Dr. Hume, et je la corrobore. J'ai constaté à la maison, que les deux sœurs du défunt étaient blessées à la tête et aux bras.

LE VERDICT

Après avoir délibéré, les jurés ont rendu un verdict de "meurtre" contre François Fortier, et contre Nappert père et fils comme complices.

Les trois inculpés ont été écroués samedi soir à la prison communale du district. François Fortier est un vieillard de 76 ans, boiteux et d'une figure énergique. Il est le beau-père de Nappert, fils, chez qui il demeurait. On assure que le même Fortier a déjà tué autrefois à Broughton un homme faisant partie d'une bande qui l'avait attaqué.

Nouvelles Générales

RÉCOLTES.

Dans les districts aux alentours d'Ottawa, les récoltes promettent d'être fort bonnes; l'avoine, le blé et toutes les sortes de grains ont une magnifique apparence. Le foin, par rapport aux récentes fortes pluies, a quelque peu souffert, mais cependant la récolte, en sera encore assez abondante.

AUGMENTATION

Les rapports des importations et des exportations de Toronto pour le mois de juillet dernier, comparés à ceux du même mois 1885, accusent une augmentation considérable. Le chiffre des exportations cette année est de \$199,245 contre \$108,682 l'an dernier, et celui des importations de \$1,667,102 contre \$1,445,737.

SAISIS

Sur un bref émis par la cour de vice-amirauté à Québec, à la demande de MM. Fradet & Cie, les bateaux E. L. McNaul, A. et G. Rathberger et Alice E. Storrs ont été saisis pour des dommages causés par un abordage; le montant réclamé est \$4,500. L'abordage a eu lieu au Cap à la Roche et le navire qui a souffert les dommages est l'Ottawa.

SÉRIEUX ACCIDENT

Un sérieux accident est arrivé vendredi près de Meriton, Ont. Un train du Grand-Tronc a frappé une voiture chargée de pierre, conduite par un nommé Elliott. L'un des chevaux fut tué instantanément et le charrotier fut lancé sur le chassapierres. Il a eu trois côtes brisées, autres plusieurs autres blessures à la tête et dans le corps. L'autre cheval tomba aussi sur le chasse-neige, par-dessus Elliott et a été gravement blessé.

CLOTURES BARBÉLÉES

Les cultivateurs des paroisses du comté d'Ottawa se plaignent de ce que les clôtures en fer barbelé sont causes de blessures assez sérieuses aux animaux. Plusieurs chevaux ont reçu des contusions par suite de ces clôtures. Ils suggèrent de les faire en fil de fer plus gros et d'en omettre les barbes, ce qui serait moins dangereux.

COURAGE RÉCOMPENSÉ

L'inspecteur Ormond, de la police du havre, a présenté hier, au nom du gouvernement, une somme de \$10 au cocher Chartrand pour le récompenser d'avoir, l'autre nuit, aidé la police à faire une arrestation. Il n'y a que 30 hommes de police sur les quais qui ont une longueur de cinq milles.

LA TRAVERS QUEBEC

Hotel du Lion d'Or. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'hôtel du Lion d'Or que nous publions dans une autre colonne. De grandes améliorations ont été fait à cet hôtel, ce qui lui a donné tout le confort que les voyageurs, etc., sont en droit d'attendre d'un établissement de ce genre.

Cour de Police

Un nommé Louis Bailard qui n'a pas à ses premiers faits d'armes à compara ce matin pour avoir volé

un tapis. Il a été envoyé en prison en attendant son procès.

A la Douane

Nous avons parlé l'autre jour des nouveaux appareils de chauffage posés à la bâtisse de la Douane, mais nous avions omis de dire que M. A. Mulholland en était l'entrepreneur. Les plans sont sortis du département des Travaux Publics à Ottawa.

Le Mikado

La troupe du Mikado est partie hier après midi à 3.50 heures par le C. P. R.

Personnel

L'hon. Juge Chauveau est de retour à Québec.

Cour du Recorder

Un peintre trouvé ivre sur la rue Ste Ursule a été condamné à \$4 et les frais ou un mois de prison.

Bagarre

Samedi soir, dans la veillée trois jeunes gens d'origine irlandaise sont entrés dans un restaurant sur la rue N. D. basse-ville et après avoir fait quelques libations ont essayé de partir sans payer. Le propriétaire qui ne chantait pas sur ce ton-là ne s'est pas laissé intimider par ces buveurs, bons canadiens les attendaient et après quelques paroles échangées on en vint au coup de poing. Il s'en trouva un parmi la bande qui était dans un état d'ivresse abominable. La police entendant les cris est arrivée sur le champ, et le pauvre désœuvré a été logé au poste de police. Les autres ont pris la fuite.

Le "Bellerophon"

La frégate Bellerophon est ancrée en face du marché Finlay.

Prise d'habit

La dernière, au monastère des Ursulines de cette ville, les demoiselles suivantes ont pris l'habit: Mlle Labis-onnière, de Batiscan, en religion Sœur Ste Thérèse; Mlle Decary, de St. Cyprien, en religion Sœur la Bon Secours; Mlle Galarneau, de St. Roch de Québec, en religion Sœur St. Benoît, et Mlle Lachance, de St. Romuald, en religion Sœur Ste. Scholastique.

M. Lefavre

L'ancien Consul de France à Québec, M. Lefavre, actuellement ministre plénipotentiaire de France à New-York, est en visite ici pour quelques jours. Il est l'hôte de M. Dubail. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Arrivées aux hotels

(Mountain Hill House.) N. E. Lacoursière, St. Casimir; J. P. Chillos, Pierre Gagnon et L. P. Dumais, Trois-Rivières; Frs. Gosselin, St. Sylvestre; D. Morin et Dame, Fraserville; C. W. Dye, Banton, Ohio; L. Durbey, Escoumains; A. de la Boissière, Paris, France; H. Gregg, H. M. S. Bellerophon; Dr A. L. de Marigny, Montréal.

Hotel du Lion d'Or

M. E. G. BOULÉ PROPRIÉTAIRE DE CE POPULAIRE HOTEL QUI EST UN magnifique endroit pour les familles privées, sur la Grande Allée, près des bâtisses du Parlement, a fait faire de grandes améliorations à son établissement qui est prêt à recevoir des pensionnaires de passages ou permanents. Les chambres sont excellentes et la table n'est pas surpassée en cette ville. Salle privée pour dîners servis de midi à minuit.

Communications téléphoniques. Tous ceux qui visitent Québec et qui désirent avoir un hôtel central et confortable sont priés de s'adresser au Lion d'Or. Prix modérés.

Pour informations s'adresser au propriétaire. Aussi toujours en main un assortiment de liqueurs et cigares de meilleur choix.

82 et 84 Grande Allée. 9 août 1886. 331

A. MULHOLLAND, Fondeur en cuivre et entrepreneur d'appareils de chauffage à vapeur, etc.,

Est à faire des préparatifs pour prendre des contrats d'appareils de CHAUFFAGE à VAPEUR ou à EAU CHAUDE, ainsi que des ouvrages de PLUMBAGE et d'APPAREILS POUR GAZ.

Tout ouvrage sera fait avec soin et promptitude. FONTE DE CUIVRE TOUTS LES JOURS. Toujours en main un assortiment complet d'articles de plomberie, d'appareils de chauffage à vapeur, d'articles de cuivre, de tuyaux de fer, etc., etc. Prix modérés.

A. MULHOLLAND, 70, Rue St-Jean. 1m—332 9 août 1886. Argent à prêter \$15,000.00 à prêter par la Société de Prêts et Placements de Québec sur hypothèques, hypothèques et débiteures. Conditions faciles. S'adresser au bureau de la Société, No. 139, rue St-Pierre, B.-V. ROBT. LAROCHE, Sec.-Trés. 6 août 1886. 6f—326

A vendre — PAR — JOS. LEPAGE, 14, RUE ST-JACQUES, BASSE-VILLE. Venant d'être reçus 60 Bris d'huile de charbon, la meilleure No. 1. Huile noire pour couvertures, Huile d'olive pour machines, Huile de pin, Sel ou soda à laver, Soda à laver "Victoria Crystal", Pois verts en canistre, Pêches en canistre, Bananas en canistre. 9 août 1886. 3f—330

LA BANQUE DU PEUPLE Dividende No. 100 LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DU PEUPLE sont notifiés par le présent avis qu'un dividende de Trois (300) pour cent pour les derniers six mois, a été déclaré sur les fonds capitaux, et sera payable au bureau de la banque, le et après Jeudi, le 6 Septembre prochain. Le livre de transfert sera fermé du 15 au 31 d'août inclusivement. Par ordre du Bureau des Directeurs 7 août 1886. 3f—327

Bazar à Fraserville Le bazar organisé pour venir en aide à la construction de l'Hôpital, à Fraserville, aura lieu le 16, 17 et 18 août prochain. Les Dames organisatrices de ce bazar acceptent avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien leur envoyer pour la table de rafraîchissements et autres. Le public est chaudement invité à venir encourager cette œuvre de charité. Les autres journaux sont priés de reproduire. 7 août 1886. 329

Excursion — À LA — BAIE SAINT-PAUL Par le "PÉLERIN" JEUDI PROCHAIN, 12 AOUT Sous les auspices du Cercle Catholique et au bénéfice du monument de Jacques Cartier. Départ: 6 heures A. M. "très précises". Retour dans la soirée. Prix aller et retour \$1.00. Musique, provisions et rafraîchissements à bord. On fera bien de s'assurer des cartes de suite, vu qu'il n'y en a qu'un nombre restreint, pour éviter l'encombrement. Dans le cas où le voyage serait remis pour cause de mauvais temps, on pourra recouvrer son argent sur présentation de son billet à M. J. A. Langlais, trésorier de l'Institution. Cartes aux mains des membres. 7 août 1886. 7 et 10 225

FAILLITE J. S. GAUVREAU, LIBRAIRE Avis aux Municipalités Scolaires, Communautés Religieuses, Collèges et Marchands de la campagne, etc., etc. Vente sans réserve du Fonds de Banqueroute de J. S. GAUVREAU, LIBRAIRE, 18, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE. Le Sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de la librairie de J. S. GAUVREAU, failli, vendra à une grande réduction. Ceux qui veulent profiter de cet avantage feront bien de se hâter d'y faire une visite.

I. P. DERY, LIBRAIRE 40-RUE ST-PIERRE-40 3 août 1886. 1m—322

PAVILLON DES PATINEURS DE QUEBEC OUVERT AU PUBLIC LES MATINS de 10 à 12 hrs. LES SOIRS de 7.30 à 10 hrs. La musique et des amusements spéciaux seront offerts au public tous les soirs. ADMISSION MATIN, 10 cts., patins gratis. SOIR, 15 cts, patins 10 cts. Prix spéciaux donnés au Pavillon. J. S. MOUTRIER, T. O. SPENCER, Gérant, Propriétaire. 13 juillet 1886. 306

Labreque & Bélanger NOTAIRES — ET — AGENTS D'IMMEUBLES. BUREAU: 18, Rue Buade, Haute-Ville (Bureau de la Fabrique Notre-Dame) QUEBEC CYPRIEN LABREQUE P. E. EMILE BÉLANGER N. B. — Argent à prêter sur garanties hypothécaires à des conditions très avantageuses. M. Bélanger tiendra bureau du soir à sa résidence, No. 300, rue et faubourg St-Jean. 24 juillet 1886. 2m—318

LES MAISONS DE LA-MARTINE

C'est en 1820, en donnant à la France le premier volume des Méditations qu'Alphonse Louis de Prat de Lamartine, auquel Paris vient de payer une dette ancienne en lui élevant une statue, se mit en contact avec le public et entra d'un bond dans sa gloire. C'était, raconte M. de Pontmartin dans le salon de Mme de R..., mère de l'un des membres de l'Académie française. La maîtresse de logis, à laquelle le jeune inconnu était recommandé par une amie de province, avait annoncé à ses habitués l'habitation de ses vers comme une corvée de politesse qu'elle les priait de subir sans trop de rancune. M. Villemain était de cette réunion d'élite. Jugez de l'explosion, lorsqu'arriva le moment redouté; quand le poète, de sa voix harmonieuse et vibrante, lut les strophes merveilleuses du Lac. M. Villemain ne put se contenir; s'élançant vers M. de Lamartine et le saisissant au collet avec un enthousiasme qui ressemblait presque à de la colère... "Jeune homme, s'écria-t-il, qui êtes-vous, d'où venez-vous, vous qui nous apportez de pareils vers?"

Un journal illustré a pensé que si les Romains sont fiers du tombeau où dort Virgile et des ruines de la maison d'Homère, si les Anglais conservent avec un soin pieux la maison où naquit Shakespeare, si les étrangers sont si jaloux du culte de leurs grands hommes, il est naturel que les Français s'intéressent aux endroits que les vers de Lamartine ont rendus célèbres, les maisons où il a vécu, le tombeau où il repose depuis dix-sept ans et il a proposé une série d'intéressants croquis.

De même qu'il existe à Paris, dans la même rue, les deux maisons où est mort Molière, on trouve en Bourgogne deux maisons nées de Lamartine. L'une est à Mâcon; l'autre est la petite maison de Milly, où le poète a tout au moins passé ses premières années, car c'est de là que datent ses plus lointains souvenirs. On se les rappelle ces vers où il a dépeint :

Je sais sur la colline  
Une blanche maison  
Un rocher la domine,  
Un buisson d'aulépine  
Est tout son horizon.

Plus loin, et toujours dans ce beau pays de Bourgogne qu'il aime tant, c'est Saint-Point, sa résidence préférée. Sous les arbres de son parc, vieux amis que la pauvreté le força plus tard à condamner à mort, il écrivit ses plus beaux vers. L'un d'eux qu'on appelait le chêne de Jocelyn, existait encore en 1870. Est-il abattu aujourd'hui?

Voilà l'hôtel de la rue de la Ville-Évêque, où, pauvre, il se réfugia pour écrire le cours de littérature. Il y eut alors, c'était en 1857, un généreux élan de la part des admirateurs du poète, une souscription s'établit, mais Lamartine refusa cette glorieuse amonè, et ne voulut rien devoir qu'à sa plume. C'est dans ce cabinet de travail qu'il travaillait 14 heures par jour, suffisant seul à cette immense publication périodique, et, dit M. de Pontmartin, dans l'étude déjà citée, dans cet exil à domicile, fait d'immobilité, de silence et d'abandon, dans cette vie de travail sans relâche, aiguë et usé sous la meule de nécessité, bien des fleurons, dignes de Lamartine, s'ajoutèrent encore à sa couronne de poète; les Confidences, Gracziella, Raphaël, Geneviève, Fior d'Aliza; des milliers de pages brillantes et charmantes du Conseiller du peuple et du Cours familier de littérature, paves d'un naufrage illustre, qui suffiraient à une gloire ordinaire.

Voilà encore le chalet de la Muette, où il est mort, et que la ville de Paris lui avait donné. C'est de là qu'il est parti pour toujours, vers ce modeste caveau de Saint-Point, où il dort à côté de Mme de Lamartine. Sur le fronton de la chapelle mortuaire, qu'ombragent quelques arbres sont gravés ces mots :  
Speravit anima mea!

VARIÉTÉS.

Cromwell faisant son entrée triomphale à Londres, on lui fit remarquer l'affluence du peuple qui accourait de toutes parts pour le voir.  
"Il y en aurait autant, si l'on me conduisait à l'échafaud."

ANNONCES DIVERSES

Le mal de tête guéri

MM. Gingras, Langlois & Cie., Messieurs,  
Pendant huit ans j'ai souffert horriblement du mal de tête causé par la mauvaise digestion. Après avoir longtemps souffert de cette maladie pendant laquelle j'ai essayé sans efficacité plusieurs sortes de remèdes, mon médecin me conseilla de boire à peu près une chopine d'EAU ST-LEON après chaque repas et avant de me coucher.  
C'est ce que je fis, et je dois déclarer sincèrement qu'au bout d'une quinzaine de jours mon mal de tête avait entièrement disparu.  
Je continue encore à prendre de cette eau en me levant le matin, et avant de me mettre au lit le soir, et je suis actuellement en aussi bonne santé que jamais.  
Je demeure messieurs,  
Votre obéissant serviteur,  
ED. MATTE,  
Contracteur,  
185, rue Richelieu.  
Québec, 20 mai 1886.

La célèbre EAU MINÉRALE ST-LEON est à vendre chez tous les pharmaciens et épiciers à 25 centins le gallon, et en gros et en détail chez  
MM. Gingras, Langlois & Cie.,  
Seuls Agents de la Puissance, Québec.  
175-à-vis du Palais du Cardinal.  
Québec, 21 mai 1886.

Brevages délicieux

En ces jours de chaleur fatigante qui nous mettent si mal à l'aise, nous ne saurions recommander rien de mieux que les délicieux breuvages qui sont préparés par

M. P. DIGNARD & CIE.,

Nous avons pris la peine de visiter nous-même l'importante manufacture de M. Dignard & Cie. Nous avons soigneusement examiné les appareils dont ils se servent. Ils sont d'une perfection qui n'est surpassée nulle part. Ce qui nous a frappé le plus dans l'établissement de M. DIGNARD & Cie, c'est l'exquise propreté avec laquelle on y travaille. Tout est d'une netteté parfaite. Les appareils sont très coquettement tenus, et les bouteilles qui reçoivent les différents breuvages manufacturés, sont extrêmement bien nettoyés. Nous avons goûté au contenu de différents récipients. Nous mentionnerons spécialement le CREAM SODA, breuvage extrêmement doux, succulent, d'une saveur sans égale, d'une fraîcheur désaltérante qui vous laisse au palais la sensation la plus agréable.

Il y a aussi le CLUB SODA, autre boisson rafraichissante et exquise, le GINGER POP, le GINGER ALE, le GINGER PORTER, si avantageusement connus du public, le NECTAR qui ne le cède à nul autre, la CIDERINE qui vaut presque le meilleur champagne. Et enfin nous ferons remarquer que M. Dignard & Cie, adaptent à leurs bouteilles des bouchons patentés des Etats-Unis, extrêmement commodes.  
M. Dignard & Cie, embouteillent aussi l'EAU ST. LEON, dont on connaît la vertu.  
On voudra bien examiner les écritures et se délier des contrefaçons.  
Nous attirons spécialement l'attention des séminaires, des couvents, des presbytères et des familles privées où il ne se boit pas de boissons capiteuses. Monsieur Dignard & Cie répondront aux ordres qui leur seront faits par lettres ou autrement avec la plus grande diligence possible.  
Avis à ceux qui voudront prendre un bon verre de l'une de ces excellentes boissons rafraichissantes par ces temps de chaleur suffocante.  
19 juin 2 à 3 fsp. s.4m—291

Charbon sans pareil!

P. Gingras & Cie.,

107, Rue St-Pierre.  
La maison P. GINGRAS & Cie, si avantageusement connue aujourd'hui des consommateurs de charbon qui lui accordent un patronage dont elle ne saurait trop les remercier, les informe respectueusement qu'elle vient d'en acheter  
5,000 TONNES  
qu'elle recevra chaque semaine dans des barques. Ce détail est très important, car l'on comprend que le charbon se pulvérisé bien moins s'il est déchargé d'une barge que s'il l'est d'un navire, le système de déchargement n'étant pas du tout le même.  
La maison P. GINGRAS & Cie, vend les charbons suivants qui défilent toute concurrence:  
Wilkesbarre et Laokawanna, Egg et Grate pour fournaies, Stove et Chesnut pour poêles, Newcastle pour grilles et forgerons, Ecosse et Sydney.

LIGNE DE NAVIGATION

Québec et la Malbaie

Le steamer RIVAL  
Capitaine G. E. HUMPHREY.  
Le et après le 1er juin prochain, ce bateau laissera Québec, quai du marché Champlain, tous les mardis et jeudis à 10 hrs du matin et les samedis à 1 heure après-midi, pour Murray Bay, arrêtant à Ste-Anne de Beaupré, Baie St-Paul (quai neuf), Isle aux Coudres et les Eboulements.  
Au retour il partira de Murray Bay tous les lundis, mercredis et vendredis à 6 hrs, arrêtant à tous les ports intermédiaires.  
Pour informations au sujet du passage et fret, s'adresser au capitaine G. E. Humphrey sur le vapeur, ou à  
G. E. HUMPHREY, Jr.,  
128, rue St-Pierre, Québec.  
c—324

A Ste Anne de Beaupré

M. N. POLIQUIN a l'honneur d'informer les pèlerins qui se rendent à Ste-Anne, qu'ils trouveront chez lui une maison très confortable, et des repas servis à toutes heures. Bonne table, bon logement et excellente remise pour les voitures, le tout à des prix très modérés. Les pèlerins en général sont invités à lui faire une visite.  
24 juillet. 1m—316

HOTELS

Ancienne maison Montcalm



Lunch à toute heure.  
Z. ROGER & CIE.  
6 mars 1886. 1a—122

Dominion House

Somerset, P. Q.  
Richard St-Pierre.....Propriétaire.  
M. R. ST-PIERRE a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme par le passé à tenir sur un haut pied son hôtel. Repas à toute heure. A tous les convois du Grand-Tronc, des voitures seront à la station pour transporter les passagers à son hôtel, qui n'est éloigné que de 15 arpents.  
MM. les commis-voyageurs trouveront toujours des voitures à louage à des prix très-minimes.  
9 juin, 1886. 1m—280

TERRE A VENDRE

Le soussigné offre une magnifique terre à vendre à grand sacrifice, dans la paroisse de Charlesbourg, village St-Pierre, en face du Couvent, contenant 1 arpent et 1 perche de largeur sur 21 arpents de profondeur. Cette terre est à l'heure actuelle ensemencée de grains et de foin. Une maison en bois, de 28 pieds sur 30, fondations en pierre, et pourvue de toutes les améliorations, une grange de 36 pieds sur 80, avec remise, se trouvent sur cette terre. Un puits contenant d'excellente eau est à 1/2 arpent de la maison.  
Pour plus amples informations, s'adresser à  
ANTOINE POULIOT,  
Forgeron.  
Rue du Pont St-Roch.  
On au bureau de LA JUSTICE.  
9 juin 1886. 3m—3fjs—277

Nouvelle Manufacture

D'ALLUMETTES

A LEVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert une Manufacture d'Allumettes au coin des rues St-Georges et St-Augustin, et qu'il peut fabriquer des allumettes dites TELEGRAPHIE et EN PEIGNES, à des prix extrêmement réduits.  
Pour plus de détails s'adresser à  
M. LEDUC,  
Manufacturier d'Allumettes,  
Lévis.  
Québec, 15 juin 1886. 1m—287

Le Dr Clement Sale.

Le spécialiste renommé pour les maladies chroniques, a l'honneur de soumettre au public les extraits suivants de lettres à la presse :  
M. M. Pressey, Plymouth, N. H., dit : Il y a quatorze ans, une paralysie des bras m'a retenu sept mois au lit. Le Dr S. m'a guéri radicalement.  
Mme Laurie Blake, Laconia, N. H., écrit : Le Dr S. m'a guérie d'un cas très mauvais d'accroissement du foie.  
M. E. Cahalin, marchand, Portland, dit : Le Dr S. m'a enlevé une tumeur sur le cou.  
M. J. Hayes, Framingham, Mass., dit : Il y a quinze ans, mon fils souffrait d'un grave ulcère scrofuleux à la jambe, et les meilleurs médecins disaient que l'amputation était inévitable. Le Dr S. enleva un os rongé de dix pouces de longueur, cicatriza la plaie, et mon fils, qui est aujourd'hui un homme robuste, ne s'en est jamais ressenti.  
Charles Parker, Presqu'île, Me, dit : J'ai été huit mois malade du crachement de sang, et mes poumons étaient terriblement ulcérés. Le Dr S. m'a guéri, alors que tous mes amis me croyaient fini.  
A. Pickewell, éc., Boston, dit : Ma femme et moi souffrions depuis des années d'une maladie obstinée de la peau. Le Dr S. nous guérit complètement.  
J. Alderman, éc., courtier, Boston, dit : J'étais atteint depuis onze ans de constipation chronique et de tous les dérangements qui en résultent. Le Dr S. me guérit rapidement.  
G. Porter, éc., St. Johnsbury, Vt, écrit : Le Dr S. m'a fait revivre. J'ai souffert de la dyspepsie durant quatorze ans. Je suis guéri depuis cinq, et jamais cette affection ne m'a repris.  
G. Monitor, Lynn, Mass. : J'ai été parfaitement guéri d'épilepsie.  
Ce ne sont là que quelques guérisons. Elles sont toutes strictement authentiques. On pourrait en citer beaucoup à Québec, mais les personnes n'aiment pas la publicité.  
Le Dr Sale est descendu à l'Hôtel Albion chambre 10 A. B.  
Consultation gratuite.  
Examen complet : \$1.  
Heures : 9 à midi ; 2 à 10.  
13 juillet 1886. 1m—305

Goulding's Plant Food

Pour la culture des plantes.  
MURE CARMINATIVE, pour le choléra et la diarrhée.  
SUCCUS ALTERANS (McDade, lait concentré Anglo-Suisse).  
PLANTE LAITEUSE.  
POUDRE DE LAIT (paptogenic).  
J. E. MORRISON,  
CHIMISTE ET PHARMACIEN  
31, RUE BUADE, 31  
Ouvert toute la nuit.  
HEURES DU DIMANCHE.—9 à 10 A. M., 11.30 à 1 P. M. et 6.30 à 8 P. M., et depuis 10.30 P. M.  
23 juillet 1886. c

CARTES D'AFFAIRES

JAS. F. BELLEAU

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES,  
Edifice de la Banque Union,  
NO. 56, RUE ST-PIERRE QUEBEC.  
ASSURANCE contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital : £3,000,000 stg.  
GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg.  
Assurance sur la Vie et contre les accidents CITIZEN du Canada, capital : \$1,188,000.  
Directeurs : Hy. Lyman, Ec., président; Andrew Allan, Ec., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Provost, Ec., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ec.  
Québec, 9 janvier 1886.

LOTERIE NATIONALE

M. LE CURE A. LABELLE.  
VALEUR DES LOTS.  
PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00  
GROS LOT \$10,000.  
DEUXIÈME SÉRIE, \$10,000 00  
GROS LOT \$2,500.  
Grand tirage final des Lots  
DE CETTE LOTERIE,  
LE 11 AOUT PROCHAIN  
LES GROS LOTS SERONT TIRÉS.  
HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETTS.  
Coût du Billet.  
Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 centis.  
Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au soussigné, agent pour le district de Québec, et à M. VICTOR MARIER, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 centis pour port et enregistrement de l'envoi des billets.  
LOMER HAMEL,  
55, Côte de la Montagne.  
Québec, 13 mars 1886.

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL,

QUEBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.  
TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.  
JOSEPH DUGAL, TANNEUR,  
330 et 332, RUE ST-VALIER  
SAINT-ROCH.  
20 janvier 1886. 1a—40

Avis aux Manufacturiers

Jos. Oct. BELANGER

MÉCANICIEN-FORGEON  
Successeur de feu Nic. Consigny  
No. 127, Rue Fleurie,  
ST-ROCH.  
Invite les manufacturiers et le public en général à venir lui faire une visite. Ayant acquis dix années d'expérience dans les meilleures boutiques des Etats-Unis, il espère pouvoir leur donner pleine et entière satisfaction, dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier. Une visite est sollicitée.  
19 mai 1886. 234

Dr. J. A. MARCOUX,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,  
Gradué de l'Université-Laval.  
—COIN DES RUES—  
ST-OURS & ST-VALIER,  
Ancienne résidence de feu le Dr Dion.  
HEURES DE BUREAU.—7 à 10 h. A. M., 1 à 2 h. P. M., 6 à 8 P. M.  
12 mai 1886. 226

PENNEE & PEER,

MARCHANDS A COMMISSION  
DE  
FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS,  
Québec et Toronto.  
BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO,  
113, rue St-Pierre. 43, Wellington East.  
30 janvier 1886. 6m—78

Voyages de plaisir

"VEGA"

Magnifique yacht à vapeur qui peut contenir facilement 250 passagers.  
A partir du 15 JUILLET 1886, le "VEGA" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant :  
MARDI, Ile aux Coudres, 9 A. M.  
SAMEDI, tour de l'Île d'Orléans, 1.30 P. M.  
Le départ s'effectuera du quai Champlain.  
PRIX DE PASSAGE, 50 CTS.  
14 juillet 1886. c—311

CHEMINS DE FER ET

CHEMIN DE FER

QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches.  
La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars dortoirs sans transbordement entre Québec et New-York.  
La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog.  
Le ou après LUNDI, le 14 JUIN, les trains quitteront Québec :  
EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2.15 heures p. m., de Lévis à 2.45 heures p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.40 heures p. m.; arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m.; arrive à Newport, Vt, à 10.30 heures p. m.; arrive à Boston à 8.30 heures a. m.; arrive à New-York à 11.45 hrs. a. m.  
Les chars palais et chars dortoirs Monarque avec buffet circuleront jusqu'à New-York sans transbordation.  
MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2.30 heures p. m., de Lévis à 3.00 heures p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.45 heures p. m.; arrive à St-François à 7.45 heures p. m.  
Les trains arrivent à Québec  
EXPRESS—Part de New-York à 4.30 heures p. m.; de Boston à 7.00 hrs. p. m.; de Newport à 6.00 heures a. m.; arrive à Lévis 2.30 heures p. m. et à Québec par le bateau-passeur à 2.30 hrs. p. m.  
Chars palais et chars dortoirs Monarque avec buffet marche de New-York à Québec sans transbordation.  
MIXTE—Part de St-François à 6.00 heures a. m.; de la jonction de la Beauce à 7.25 heures a. m.; arrive à Lévis à 11.15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11.30 hrs. a. m.  
Trains rapides, beau paysage et raccourcis certains.  
Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.  
Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.  
Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis.  
JAS. B. WOODWARD,  
Gérant-Général.  
J. H. WALSH,  
Gérant général des passagers.  
Sherbrooke, juin 1886. —285.

CHEMIN DE FER

QUEBEC et LAC ST. JEAN

Le et après JEUDI, le 10 JUIN 1886, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :  
ALLANT AU NORD  
6.35 a. m. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre, le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.45 a. m.  
10.00 a. m. Train d'excursion pour le lac St-Joseph, Mardi et Jeudi, arrivant à 11.00 a. m.  
1.30 p. m. Train d'excursion pour le lac St-Joseph, Samedi, arrivant à 2.30 p. m.  
5.30 p. m. Train de la malle, tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.10 et à la Rivière à Pierre à 8.00 p. m.  
ALLANT AU SUD  
6.00 a. m. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.10 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.  
3.00 p. m. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre Mercredi et Vendredi à 1.15 p. m.) arrivant à Québec à 6.00 p. m.  
Le train de la malle fait raccourcement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Ange, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.  
Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.  
Le vapeur "IDA" fera le trajet sur le lac St-Joseph pour rencontrer les trains comme suit :—Laissera le "Lake View House" 7.10 a. m., 2.30 p. m., laissera le quai de la station 8.45 a. m., 11.15 a. m. (Mardi et Jeudi) 2.45 p. m. (Samedi) 6.45 p. m. Prix 15 cts, retour 25 cents, le tour du lac 25 cents, billet mensuel \$3.00.  
J. G. SCOTT  
Secrétaire et Gérant.  
8 juin 1886. 55

Ligne de Sainte-Anne

A partir de JEUDI, le 27 MAI courant, le vapeur "Brothers" fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 a. m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les Dimanches.  
Le départ du dimanche aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents.  
Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.  
ELZÉAR FORTIER,  
20 mai 1886. 247

BATEAUX A VAPEUR

Traverse de l'Isle d'Orléans



Le vapeur "Orléans"

Capitaine Bolduc  
Le et après le 12 mai, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :  
DE QUÉBEC. DE L'ÎLE D'ORLÉANS.  
6.15 a. m. 5.15 a. m.  
9.15 a. m. 8.00 a. m.  
11.30 a. m. 10.00 a. m.  
2.30 p. m. 1.30 p. m.  
4.45 p. m. 3.30 p. m.  
6.15 p. m. 5.30 p. m.  
DIMANCHE, 17 MAI  
1.00 p. m. 11.30 a. m.  
2.30 p. m. 1.45 p. m.  
4.00 p. m. 3.15 p. m.  
6.00 p. m. 5.00 p. m.  
7.00 p. m.  
Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant.  
Les jours de fêtes un voyage se fera de l'Isle à Québec, à 8 heures du matin.  
Le prix du passage le dimanche est le même soit à St-Joseph soit à l'Isle.  
Tous les jeudis le bateau fera un voyage spécial à dix heures du soir de l'Isle d'Orléans.  
12 mai 1886. 225

TRAVERSE DE

St-Romuald et Sillery

LE NOUVEAU VAPEUR

"LÉVIS"

Capitaine Desrochers,  
Le et après jeudi le 1er mai, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :  
NEW LIVERPOOL. Québec.  
5.15 a. m. 6.00 a. m.  
8.00 a. m. 9.60 a. m.  
10.00 a. m. 11.30 a. m.  
1.00 p. m. 2.00 p. m.  
3.00 p. m. 4.30 p. m.  
5.30 p. m. 6.15 p. m.  
LES DIMANCHES  
2.00 a. m. 1.30 p. m.  
5.00 p. m. 3.00 p. m.  
6.00 p. m.  
Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.  
Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.  
12 mai 1886. 224

Compagnie de navigation du

Richelieu et Ontario

Arrangements du Printemps

1886

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUÉBEC et MONTREAL feront le service comme suit :  
Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis, à sept heures p.m., de Montréal.  
Le steamer MONTREAL, capt. I. H. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis.  
Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.  
QUÉBEC ET LE SAGUENAY  
Le vapeur UNION, capt. Barras, commencera ses voyages le 4 mai, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mardis et les Vendredis.  
Le steamer ST-LAURENT, capt. Lecours, commencera ses voyages le 23 juin, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mercredis et les Vendredis. Et le steamer SPARTAN, capt. Rivierin, commencera ses voyages le 1er juillet, laissant Québec à 7.30 a.m., le jeudi.  
Tous ces steamers touchent à la Baie St-Paul, aux Eboulements, à Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, la Baie des Ha Ha!  
Le steamer SPARTAN partira aussi pour Chicoutimi, la Baie des Ha Ha! les Dimanches, à 1 p.m., touchant à tous les ports de la route excepté la Baie St-Paul, les Eboulements et l'Anse St-Jean.  
A vendre : Billets pour Montréal et pour l'Ouest. On se procure des chambres au quai Napoléon.  
A vendre : Billets pour la ligne du Saguenay et chambres disponibles au bureau, quai St-André.  
Billets à vendre pour tous steamers et chambres à louer chez M. R. M. Stockings vis-à-vis de l'Hôtel St-Louis.  
A. DESFORGES, Agén.  
JULIEN CHABOT,  
Gérant de la ligne du Saguenay.  
Québec, 27 avril 1886. 205

LA JUSTICE

Journal Indépendant

Publié tous les jours à deux éditions par jour.  
PRIX DE L'ABONNEMENT  
ÉDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année.  
ÉDITIONS HEBDOMADAIRE 50 CENTINS par année.  
Aussi impressions de toutes sortes telles que :  
TÊTES DE COMPTES, FACTUMS, BLANCS DE COUR, DE BILLETTS ETC., ETC.  
La Justice est rédigée par un comité de collaborateurs.  
IMPRIMÉ PAR  
La Compagnie d'Imprimerie Provinciale